

ACTIVANT DANS LA CREATION ET L'EXPLOITATION D'UN SYSTEME DE TELECOMMUNICATIONS ILLEGAL A DES FINS D'ESPIONNAGE :

Démantèlement d'un réseau criminel organisé, comptant un Marocain

page 3

ED DIWAN

N°2409

Quotidien national d'informations | Jeudi 12 Novembre 2026 | - Prix : 15 DA Tirage 2000

REUNION DU GOUVERNEMENT :

Le développement du transport maritime et des moyens de paiement électronique au menu



page 2

Actualité

REPRESENTANT LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE :
Le Premier ministre arrive à Antalya pour participer aux travaux de la COP 31 sur le climat
2

ECONOMIE NUMERIQUE:
Ouverture à Alger d'un Forum international sur l'investissement en Afrique
2


3

42EME SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES ARABES DE LA JUSTICE:
L'Algérie propose la création d'un "Réseau arabe de lutte contre les drogues de synthèse"

Le chef du secrétariat technique du Conseil des ministres arabes de la Justice souligne l'importance du renforcement de la coopération juridique et judiciaire arabe

p3

REUNION DU GOUVERNEMENT :

Le développement du transport maritime et des moyens de paiement électronique au menu

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'étude d'exposés relatifs au développement du transport maritime et la modernisation de sa flotte, ainsi qu'à la modernisation des moyens de paiement électronique, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb a présidé, ce mercredi 11 novembre 2026, une réunion du Gouvernement. A l'entame de la réunion, le Gouvernement a entendu une communication sur le dossier du développement du transport maritime et de la modernisation de sa flotte. Ce dossier, qui s'inscrit parmi les priorités nationales définies par Monsieur le Président de la République, complète les éléments de la stratégie nationale actuellement en cours de mise en œuvre, visant la modernisation et le développement des ports commerciaux. Elle repose sur une approche intégrée destinée à dynamiser ce secteur stratégique afin d'offrir des services de qualité conformes aux normes et standards internationaux, ainsi qu'à promouvoir les échanges



dans le domaine du commerce extérieur, notamment les exportations, qui connaissent une croissance soutenue ces dernières années», note le communiqué. A cet égard, «ont été présentés les efforts déployés pour développer les infrastructures portuaires et les installations logistiques, ainsi que pour renouveler la flotte nationale de transport maritime de marchandises et de passagers», relève la même source. Par ailleurs, et «dans le cadre de la modernisation des moyens de paiement électronique, le Gouvernement a entendu un exposé préliminaire sur l'état de mise en œuvre de la feuille de route y afférente, qui sera étudiée ultérieurement lors de la prochaine réunion du Gouvernement. L'exposé en question portait principalement sur l'adaptation du cadre réglementaire, le développement de solutions de paiement électronique, la digitalisation des flux de paiement, le développement des moyens de paiement électronique par secteurs, ainsi que la généralisation des solutions digitales dans divers secteurs d'activité et services publics», ajoute le communiqué.

Ouverture des travaux de la 42ème session du Conseil des ministres arabes de la Justice

Les travaux de la 42e session du Conseil des ministres arabes de la Justice ont débuté, mercredi, au Centre international de conférences (CIC) "Abdelatif-Rahal" à Alger, sous la présidence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, avec la participation de plusieurs ministres de la Justice et représentants des pays arabes. Des représentants du Secrétariat général de la Ligue des Etats arabes, du Centre arabe de recherche juridique et judiciaire et du Secrétariat général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur participent également à cette session. Cette rencontre régionale s'inscrit dans le cadre du renforcement du processus de coopération arabe commune dans les domaines juridique et judiciaire, de la consécration de la coordination et de la concertation entre les ministères de la Justice des pays arabes, en vue de contribuer au développement des systèmes législatifs et judiciaires, au renforcement de l'Etat de droit et de la protection des droits et des libertés, ainsi que de la lutte contre les nouveaux défis juridiques aux niveaux régional et international. Les travaux de cette session ont été précédés, mardi, par la tenue de la 77e réunion du Bureau exécutif du Conseil des ministres arabes de la Justice, qui avait examiné plusieurs questions visant à renforcer la coopération arabe commune dans les domaines judiciaire et juridique, en préparation de la présente session. L'ordre du jour prévoit, entre autres, l'examen d'un ensemble de questions relatives à l'activation des conventions arabes relatives à la lutte contre le terrorisme, le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme, les crimes liés aux technologies de l'information et la corruption, outre l'examen de l'élaboration de nouvelles conventions, notamment une convention arabe relative à la protection des données à caractère personnel. La session examinera également des projets de lois visant à unifier les législations arabes, notamment les projets de loi arabes relatifs à la protection des enfants dans les conflits armés, à la lutte contre les discours de haine et à l'aide aux déplacés internes dans les pays arabes, ainsi que la loi arabe unifiée type de lutte contre les stupéfiants et les substances psychotropes. La session constitue aussi une occasion d'élire de nouveaux membres du Bureau exécutif, d'évaluer les travaux du Centre arabe de recherche juridique et judiciaire pour l'année en cours et d'approuver les activités programmées pour l'année prochaine. Une exposition a été organisée, en marge de la cérémonie d'ouverture de cette session, afin de faire découvrir aux invités de l'Algérie la richesse et la diversité du patrimoine national.

TLEMCEN:

Kaouter Krikou : « L'Algérie a pris des mesures pour protéger la sécurité hydrique et l'écosystème contre les répercussions de la pollution »

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Mme Kaouter Krikou, a souligné, mardi à Tlemcen, que l'Algérie avait pris une série de mesures et de dispositions de contrôle et de prévention pour protéger la sécurité hydrique et l'écosystème contre les répercussions de la pollution à Oued Mouilah et au barrage de Hammam Boughrara, et ce, à la suite de constats sur le terrain ayant révélé des dommages causés à la nature, à la biodiversité et au couvert végétal. Dans une déclaration à l'APS en marge de la visite effectuée dans la wilaya de Tlemcen par l'importante délégation ministérielle conduite par le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Brahim Merad, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la ministre a précisé que la délégation ministérielle s'est enquise, lors de cette visite, de l'ampleur des dommages causés, par l'écoulement des déchets, à la nature, à la biodiversité, au couvert végétal et au cheptel. Ces pratiques constituent "une atteinte à la nature et une destruction du couvert végétal et de la biodiversité, compte tenu de leurs répercussions environnementales sur la région", a-t-elle ajouté, soulignant "les mesures de contrôle prises par la partie algérienne, ainsi que des dispositions de suivi fermes au niveau des secteurs de l'environnement et de l'hydraulique, afin de garantir la salubrité de l'eau destinée à la consommation et de celle destinée à l'irrigation". Elle a fait savoir que le secteur de l'Environnement "adoptera une série de mesures et de dispositions préventives et opérationnelles en vue de protéger le couvert végétal et préserver l'écosystème et la biodiversité de la région".

REPRESENTANT LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE :

Le Premier ministre arrive à Antalya pour participer aux travaux de la COP 31 sur le climat

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, est arrivé, mercredi après-midi, dans la ville d'Antalya (Turquie), pour prendre part aux travaux de la Conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 31), qui se tient du 9 au 20 novembre courant, sous le thème "Passer des promesses aux actes". La participation de l'Algérie à ce rendez-vous international sera l'occasion d'exposer ses efforts nationaux en matière d'adaptation aux changements climatiques et de lutte contre leurs impacts, à travers les différentes mesures et politiques sectorielles adoptées, ainsi que de mettre en avant les résultats obtenus dans la mise en œuvre de ses engagements internationaux relatifs au climat. Le Premier ministre est accompagné, lors de cette visite, par la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Mme Kaouter Krikou.

ECONOMIE NUMERIQUE:

Ouverture à Alger d'un Forum international sur l'investissement en Afrique

Les travaux du Forum international "Digital Gateway to Africa – Algeria 2026" ont été ouverts mercredi à Alger, avec la participation d'acteurs économiques et technologiques de 26 pays, afin d'examiner les opportunités de partenariat et d'investissement dans le domaine de l'économie numérique. Organisé sur deux jours par le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID), ce Forum se tient sous le slogan "L'économie numérique : une passerelle vers la technologie, l'innovation et l'investissement en Afrique", sous le patronage du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah. Le programme du Forum comprend également une rencontre consacrée à la coopération numérique entre l'Algérie et la Russie, avec la participation d'investisseurs et d'acteurs du secteur, en vue d'examiner les perspectives de renforcement du partenariat entre les deux pays.

Le SG de la Ligue arabe salue le soutien de l'Algérie

Le Secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Fahmy, a salué ce mardi à Alger le soutien de l'Algérie à son organisation et aux Arabes d'une manière générale.S'exprimant à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Fahmy a déclaré être content de se trouver en Algérie et honoré par sa rencontre avec le chef de l' État. Une rencontre, a-t-il dit, au cours de laquelle le président Tebboune a adressé une analyse exhaustive et riche sur la situation régionale. Le Secrétaire général de la Ligue arabe a affirmé, en outre, que Tebboune a exprimé l'engagement de l'Algérie à soutenir toute démarche visant la stabilité et le développement des pays arabes d'une manière générale, a révélé Nabil Fahmy.

ED-DIWAN
Quotidien National d' Informations
Edité par EURL Société Seghir de communication
Le Site : www.fr.eddiwan.dz

BUREAU D'ORAN :
12 BD DE L'ALN / E - ORAN
BUREAU D'ALGER :
Cite bois des pins ALGER
Directrice de la publication
FATIMA-ZOHRA SEGHIR

Impression : SIA
Z I el Alia - Beb Ezzouar - Alger
DIFFUSION: eldjazairdoc.com
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur-Alger.
Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45/020.05.13.77
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Le Site :
www.fr.eddiwan.dz
Email :
contact@eddiwan.dz
esc.societe@gmail.com
0660 74 95 86
Service Publicité
Tel : 0770 77 03 30
FAX : 042 30 81 57

Les textes et les photographies envoyés ou remis à la rédaction ne peuvent être rendus ni faire l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tout article sauf accord de la direction du journal.

42EME SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES ARABES DE LA JUSTICE:

L'Algérie propose la création d'un "Réseau arabe de lutte contre les drogues de synthèse"

L'Algérie a proposé au Conseil des ministres arabes de la Justice la création d'un "Réseau arabe de lutte contre les drogues de synthèse", en vue de renforcer la coopération entre les pays arabes dans le domaine judiciaire et de faciliter la communication entre eux avec la célérité et l'efficacité requises, a révélé, mercredi à Alger, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa.



Dans une allocution prononcée à l'occasion des travaux de la 42e session du Conseil des ministres arabes de la Justice, à Alger, M. Boudjemaa a précisé que l'Algérie avait proposé la création du "Réseau arabe de lutte contre les drogues de synthèse", un fléau qui "menace désormais l'ensemble du tissu social ainsi que la sécurité nationale arabe, en raison de la facilité de leur fabrication et de la rapidité de leur propagation". Cette initiative s'inscrivait dans le cadre de "la contribution à la dynamisation et à la consolidation de la coopération arabe à travers les cadres conventionnels", au regard de la menace que représentent désormais les drogues de synthèse pour le tissu social et la sécurité nationale arabe, en raison de leur facilité de fabrication et de leur propagation rapide" a souligné le ministre. Il a également indiqué que ce Réseau était de nature à "contribuer à la résolution des problèmes liés à ce fléau grandissant, à travers les mécanismes juridiques et judiciaires, à renforcer la coopération entre les pays arabes dans le domaine judiciaire et à faciliter la communication entre eux avec la célérité et l'efficacité requises". Dans le même contexte, M. Boudjemaa a souligné l'importance de "faire passer le système juridique arabe du stade des textes et des engagements à celui de leur application effective et de la concrétisation de résultats tangibles, à travers l'activation des dispositions des conventions et la mise en place de mécanismes pratiques d'exécution, de coordination et d'échange d'expertises et d'informations, de manière à garantir la complémentarité des efforts face aux risques qui menacent la sécurité des peuples arabes et leurs fondements". Il a rappelé que le Conseil des ministres arabes de la Justice avait "pris l'initiative d'élaborer plusieurs conventions relatives à la lutte contre le terrorisme, le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme, la corruption, la criminalité organisée transnationale et les infractions liées aux technologies de l'information, ainsi qu'à la protection des données à caractère personnel, outre l'élaboration de lois arabes relatives à la lutte contre les stupéfiants, à la prévention des discours de haine et à la protection des enfants contre le recrutement dans les conflits armés, et ce, afin de moderniser et d'actualiser les législations arabes en fonction des évolutions internationales et des mutations rapides". Par ailleurs, le ministre de la Justice a passé en revue les "avancées importantes et concrètes" réalisées par le secteur de la Justice en Algérie dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à améliorer la qualité du travail judiciaire et à poursuivre la transformation numérique sur le terrain, notamment dans la gestion du service public. Il a expliqué que ces mesures "ont concerné le domaine de la spécialisation judiciaire, ainsi que la gestion administrative et des services du secteur", soulignant que "la volonté politique et les hautes orientations du président de la République, en sa qualité de président du Conseil supérieur de la magistrature, soutiennent le processus de réforme de la justice, à travers la poursuite de l'enrichissement du système législatif, la consolidation de l'autorité judiciaire, le renforcement de l'efficacité de sa performance et son adaptation aux évolutions que connaît la société et à ses exigences, ainsi qu'aux normes internationales pertinentes en matière de droits de l'homme, conformément aux engagements internationaux de l'Algérie". Evoquant l'action arabe commune, le ministre a relevé que "l'accélération des défis internationaux, l'imbrication des intérêts et les mutations imposent de hisser le niveau de la coordination arabe et d'unifier les efforts en vue de développer les systèmes juridiques et judiciaires, afin de préserver l'identité de la nation et ses constantes civilisationnelles et de répondre aux exigences de l'époque". Il a également souligné la nécessité de "renforcer l'intégration entre les pays arabes, d'activer les mécanismes de coopération commune et d'investir les capacités et les expertises dont dispose la nation, afin de se doter d'une capacité arabe intégrée à même de faire face aux risques, de préserver les intérêts des peuples et de garantir un avenir plus stable et plus sûr aux générations futures". Les thèmes inscrits à l'ordre du jour de cette session concrétisent "l'importance de cette étape et l'ampleur de la responsabilité qui incombe aux pays arabes, tout en renforçant la détermination à hisser l'action arabe commune au niveau des défis et des ambitions", a-t-il estimé. L'Algérie a pris la présidence de cette session, succédant à la République du Soudan. Le représentant du ministère soudanais de la Justice, Ali Khadr Ali, a mis en avant "l'importance du rôle joué par le Conseil dans le renforcement de la coopération arabe dans les domaines juridique et judiciaire, le développement des expertises et des compétences ainsi que la formation des cadres juridiques et judiciaires", saluant l'accueil par l'Algérie des travaux de cette session et les bons conditions d'accueil réservées aux délégations. Le responsable soudanais a, par ailleurs, réaffirmé "l'engagement de son pays à poursuivre la coopération et l'intégration arabes dans le domaine de la justice, à développer les législations et les conventions y afférentes et à rapprocher les avis juridiques, de manière à soutenir le processus de l'action arabe commune et à renforcer l'Etat de droit".

ACTIVANT DANS LA CREATION ET L'EXPLOITATION D'UN SYSTEME DE TELECOMMUNICATIONS ILLEGAL A DES FINS D'ESPIONNAGE :

Démantèlement d'un réseau criminel organisé, comptant un Marocain

Un réseau criminel organisé, comptant parmi ses membres un ressortissant étranger de nationalité marocaine, activant dans le domaine de la création et de l'exploitation d'un système de télécommunications illégal à des fins d'espionnage au profit de parties étrangères, a été démantelé par le Service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Tipaza (1ère Région militaire), indique mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans la dynamique des efforts soutenus déployés par les unités de la Gendarmerie nationale afin de lutter contre toutes formes de criminalité organisée et de faire face aux manœuvres ciblant la sécurité et la stabilité du pays, le personnel du Service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Tipaza en 1ère Région militaire, a procédé au démantèlement d'un réseau criminel organisé, dont une personne étrangère de nationalité marocaine, activant dans le domaine de la création et de l'exploitation d'un système de télécommunications illégal à des fins d'espionnage au profit de parties étrangères, et ce, en fournissant des canaux de communication confidentiels et sécurisés pour ses membres, tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger", lit-on dans le communiqué. "A cet effet, ce réseau utilise des équipements techniques sophistiqués et sensibles, afin de dissimuler les identités de ses utilisateurs et d'échapper aux systèmes de contrôle de sécurité, permettant ainsi de mener des activités illégales", précise la même source. "Cette opération a abouti à l'arrestation d'individus suspects et à la saisie d'une quantité considérable de matériel et d'équipements électroniques et de communications, composés de 22 appareils de routage d'appels via internet, 19 téléphones portables, des cartes SIM de différents opérateurs téléphoniques, ainsi que du matériel informatique, en sus d'un (1) véhicule touristique et d'une somme d'argent estimée à 95 millions de centimes", ajoute le communiqué. "Cette opération confirme, une fois de plus, la disponibilité et la vigilance de toutes les composantes de l'Armée nationale populaire à contrecarrer toutes les formes de menaces criminelles et à déjouer tous les plans subversifs ourdis contre notre pays", conclut le communiqué du MDN.

Le chef du secrétariat technique du Conseil des ministres arabes de la Justice souligne l'importance du renforcement de la coopération juridique et judiciaire arabe

Le chef du secrétariat technique du Conseil des ministres arabes de la Justice, Mohand Salah Ladjouzi, a souligné, mardi à Alger, l'importance de renforcer la coopération arabe dans les domaines juridique et judiciaire et de poursuivre les efforts visant à développer l'action arabe commune. Dans une allocution d'ouverture prononcée à l'occasion des travaux de la 77e réunion du Bureau exécutif du Conseil des ministres arabes de la Justice, M. Ladjouzi a indiqué que cette rencontre "revêt une importance particulière en tant qu'étape préparatoire majeure" à la 42e session du Conseil des ministres arabes de la Justice, saluant, à cette occasion, "les efforts soutenus des membres du Bureau exécutif pour appuyer les travaux du Conseil et consolider le processus de coopération juridique et judiciaire arabe commune".Cette réunion, précise-t-il, est consacrée à l'examen du projet d'ordre du jour de la 42e session du Conseil des ministres arabes de la Justice et des questions qui y sont inscrites, notamment "celles relatives au renforcement de la coopération arabe dans les domaines juridique et judiciaire, à la lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée et la corruption, au suivi des conventions arabes pertinentes et à l'élaboration de lois arabes types, ainsi qu'aux autres questions soumises au Bureau exécutif". M. Ladjouzi a exprimé son souhait de voir les discussions et les propositions présentées contribuer à "enrichir les projets et les décisions examinés et à parvenir à des formulations consensuelles à leur sujet, en vue de les soumettre aux ministres arabes de la Justice lors de la réunion du Conseil prévue mercredi, permettant ainsi la prise de décisions concrètes à même de favoriser le développement de l'action arabe commune et de réaliser ses objectifs". Il a également réaffirmé la volonté du Secrétariat général de la Ligue arabe de "fournir toutes les formes de soutien logistique et administratif nécessaires au fonctionnement du Bureau exécutif et du Conseil, et de poursuivre son étroite coopération avec les ministères arabes de la Justice, afin de renforcer l'efficacité des travaux du Conseil et d'assurer le suivi de la mise en œuvre de ses décisions". Enfin, le chef du secrétariat technique du Conseil des ministres arabes de la Justice a exprimé ses remerciements au ministère algérien de la Justice pour les efforts remarquables déployés en vue d'assurer une bonne préparation des travaux de la 77e réunion du Bureau exécutif et de la 42e session du Conseil des ministres arabes de la Justice, saluant la qualité de l'organisation et les préparatifs engagés pour accueillir cette échéance arabe.

Des rafales de vent à partir de 9h dans sept wilayas

L'Office national de la météorologie annonce de fortes rafales de vent dépassant les 80 km/h qui vont toucher ce mercredi plusieurs wilayas du pays.Selon une alerte de l'Office, des vents violents débuteront à partir de 9h et se poursuivront jusqu'à demain jeudi, 3h du matin.Les wilayas de Béchar, Naâma, El Bayadh, Laghouat, Sidi Bel Abbès, Saïda et Tiaret sont concernées par cette alerte.La prudence est de mise !

ECONOMIE NUMERIQUE :

Un forum international, à Alger, pour examiner les opportunités de partenariat et d'investissement en Afrique

Le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID) organisera, mercredi à Alger, le forum international "Africa Digital Gateway-Algeria 2026", avec la participation d'acteurs économiques et technologiques de 26 pays, en vue d'examiner les perspectives de partenariat stratégique et de renforcer la coopération dans les domaines de l'économie numérique, de l'innovation et de l'investissement, indique mardi un communiqué du CAAID.



Organisé sur deux jours sous le slogan "L'économie numérique : une passerelle vers la technologie, l'innovation et l'investissement en Afrique", ce forum constituera un espace d'échange autour des opportunités de coopération et de partenariat dans plusieurs domaines, notamment l'intelligence artificielle, la cybersécurité, l'innovation et la transformation numérique, ainsi que la localisation des technologies. Le programme de cette manifestation internationale prévoit une rencontre de haut niveau intitulée "Algérie-Russie : la destination numérique" qui réunira des acteurs de l'économie numérique, des décideurs et des investisseurs, afin d'examiner les possibilités de renforcer la coopération entre les deux pays en la matière. Le CAAID avait signé un accord de partenariat et de coopération stratégique avec la Fondation "Roscongress", en marge du Sommet Russie-Afrique et du Forum économique et humanitaire, tenus à Moscou les 28 et 29 octobre derniers, ajoute le communiqué. Cet accord vise à élargir la coopération économique et les investissements entre l'Algérie, la Russie et l'Afrique, à travers la mise en place d'un cadre institutionnel destiné à développer les relations commerciales et d'investissement et à renforcer les échanges entre les entreprises, les organismes économiques et les milieux d'affaires dans les marchés concernés. Il prévoit également l'organisation de forums et de rencontres économiques, l'échange de délégations officielles, d'hommes d'affaires et d'investisseurs, ainsi que la facilitation des rencontres bilatérales entre opérateurs économiques (B2B), outre la promotion des opportunités d'investissement, l'encouragement des projets communs, le transfert de technologies et de savoir-faire, ainsi que la mise en relation des entreprises russes avec leurs homologues en Algérie et dans différents pays africains.

TRAVAUX PUBLICS :

Examen des préparatifs pour le lancement du projet de la ligne ferroviaire Laghouat-Ghardaïa-El Meniaa avec une délégation de la BAD



Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a examiné, hier mardi à Alger, avec une délégation de la Banque africaine du développement (BAD), les préparatifs liés au lancement du projet de réalisation de la ligne ferroviaire Laghouat-Ghardaïa-El Meniaa, d'une longueur de 495 km, et financé dans le cadre d'un partenariat entre la BAD et la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (BAII), indique un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue au siège du ministère, s'inscrit dans le cadre de l'examen des moyens de renforcer la coopération entre l'Algérie et la BAD, notamment dans les domaines de l'investissement, du financement des projets d'infrastructures de base et du développement du réseau ferroviaire, précise la même source. A l'issue de l'audience, une réunion de travail élargie s'est tenue avec la participation de la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, de la délégation de la BAD, de cadres de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), et d'une représentante du ministère des Finances, consacrée à la présentation de l'état d'avancement des préparatifs du lancement du projet. La réunion a été marquée par des discussions et des échanges de vues sur les différents aspects techniques et organisationnels liés au projet. Des exposés illustrés par des photos prises sur le terrain ont notamment été présentés concernant les équipements, les capacités et les moyens mobilisés en prévision du lancement des travaux. La réunion a également permis de présenter le schéma directeur des centres et établissements de maintenance du matériel ferroviaire le long du corridor ferroviaire reliant Laghouat, Ghardaïa et El Meniaa, considéré comme l'un des éléments essentiels pour garantir l'exploitation et la maintenance des infrastructures ferroviaires et accompagner l'extension du réseau. La participation de Mme Arhab a également été l'occasion d'examiner les dimensions socio-économiques des projets ferroviaires, notamment en ce qui concerne les possibilités de formation et d'emploi ainsi que les besoins de ces projets en compétences humaines qualifiées. Dans ce sillage, le Référentiel national des formations et des compétences (RNFC) a été présenté, ainsi que l'approche de travail conjointe visant à adapter l'offre de formation professionnelle aux exigences des projets ferroviaires, à leur tête, celui de la ligne Laghouat-Ghardaïa-El Meniaa. Cette démarche repose sur l'identification des métiers et des spécialités nécessaires, afin d'anticiper les besoins du projet en main-d'œuvre qualifiée et d'établir un lien entre la formation, les exigences du marché du travail et les opportunités d'emploi. Les participants ont souligné l'importance de poursuivre la coordination entre le secteur des Travaux publics et des Infrastructures de base et la BAD, afin d'accompagner la concrétisation des projets ferroviaires conformément aux objectifs fixés. De son côté, la délégation de la BAD s'est félicitée du niveau des préparatifs relatifs au projet de la ligne Laghouat-Ghardaïa-El Meniaa, saluant les efforts déployés pour renforcer la coordination entre les deux secteurs ministériels et associer la réalisation du projet à la satisfaction des besoins en formation et en emploi, à même de consolider ses retombées socio-économiques.

CONTROLE ET ANALYSE DES PRODUITS IMPORTES :

Un taux moyen de non-conformité de près de 20%

LES TAUX de non-conformité des produits importés sur le marché algérien au niveau des laboratoires de contrôle avoisinent les 20% sur une moyenne de 20 000 échantillons analysés annuellement, selon les chiffres évoqués, hier, par Omar Chaâbna, directeur général du Centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (CACQE), relevant de la tutelle du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national. Intervenant, hier, lors d' une émission diffusée par la Radio nationale, le directeur général du CACQE a ainsi mis en avant l'importance de la démarche initiée par les pouvoirs publics pour consolider le réseau national de laboratoires de contrôle, tout en renforçant la fiabilité et la célérité des analyses effectuées à plusieurs niveaux pour garantir, en amont et en aval, la qualité et la conformité des produits commercialisés sur le marché national. Selon lui, outre les deux nouveaux laboratoires de contrôle mis en place tout récemment au niveau du port et de l'aéroport d'Alger « en seulement quatre mois », la feuille de route fixée en ce domaine sensible est « très claire » et prévoit l'extension de ce dispositif vers l'ensemble des points de passage aux frontières des produits importés sur le marché algérien. D'ores et déjà, a-t-il avancé, le maillage national de laboratoires de contrôle a été étendu de cinq nouvelles structures au cours de ces deux dernières années, pour atteindre un total de 42, l'objectif fixé pour 2028 étant de l'étoffer partout à travers le territoire national, soit d'atteindre un total de 58 laboratoires dotés d'équipements les plus modernes pour faire face aux sophistications des pratiques de fraudes et garantir une protection optimale des consommateurs. Ces laboratoires, a-t-il affirmé, seront au diapason des normes et standards internationaux les plus modernes, les enjeux en ce domaine étant non seulement la protection du consommateur, mais également du produit national, en garantissant à la fois une fiabilité maximale des analyses et contrôles effectués et en veillant à répondre aux exigence d'efficacité et de rapidité en cohérence avec les besoins de fluidité des flux commerciaux. Des flux qui, selon lui, deviennent de plus en plus rapides et complexes en passant par plusieurs chaînes et plusieurs pays et frontières, ce qui contribue encore davantage à compliquer la lutte contre les pratiques de fraude et autres, d'où l'importance d'une mise à niveau en continu, tant des équipements et techniques d'analyses que de la formation de la ressource humaine nécessaire, a-t-il fait valoir, en assurant, en définitive, de l'engagement total des pouvoirs publics à garantir tous les moyens nécessaires pour doter le pays d'un réseau de contrôle des produits à la fois efficace, fiable, étendu, et conforme à tous les standards et normes requis.

Léger recul des prix du pétrole hier matin

Les prix du pétrole ont reculé ce lundi à l'ouverture des échanges. Le baril de Brent de la mer du Nord a perdu 84 cents, soit 0,85 %, pour s'établir à 97,48 dollars. De son côté, le baril de West Texas Intermediate (WTI) a baissé de 0,35 %, soit 32 cents, pour atteindre 90,51 dollars le baril.

OUARGLA :

M. Arkab inspecte des sites de production d'hydrocarbures à Hassi Messaoud

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, M. Mohamed Arkab, a inspecté, mardi, des sites de production d'hydrocarbures dans la région de Hassi-Messaoud (wilaya d'Ouargla), à la tête d'une délégation regroupant les autorités de la wilaya, le PDG du groupe Sonatrach, Noureddine Daoudi, des cadres du ministère et du groupe, ainsi que des représentants d'entreprises nationales et étrangères.



Lors de cette visite qui s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer les capacités nationales dans le domaine des hydrocarbures, du raffinage et de la valorisation des produits pétroliers, le ministre a écouté un exposé sur les sites de production de la région de Hassi-Messaoud, ainsi que sur les principaux projets en cours et programmés visant à renforcer les capacités de production et à développer l'activité des hydrocarbures dans la région. Le ministre a révélé, lors de cette visite, que "le groupe Sonatrach a réalisé, grâce à ses propres efforts, 18 nouvelles découvertes d'hydrocarbures au cours de l'année 2026". Et d'ajouter que "la production primaire d'hydrocarbures a atteint 128 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP) à fin septembre 2026", soulignant que son secteur œuvre, dans le cadre d'un programme de développement à court terme, à "intensifier les efforts d'exploration et à porter la production primaire d'hydrocarbures à 201 millions de TEP à l'horizon 2030", tout en renforçant la valorisation des ressources nationales à travers l'augmentation du taux de transformation des hydrocarbures. Concernant le projet de la nouvelle raffinerie de Hassi-Messaoud, le ministre a affirmé qu'il constituait "l'un des principaux projets stratégiques sur lesquels mise le secteur pour renforcer les capacités de l'Algérie dans le domaine du raffinage et de la transformation", sachant que sa capacité nominale de traitement du pétrole brut est de cinq (5) millions de tonnes/an. Le projet, a-t-il estimé, contribuera à satisfaire les besoins du marché national en produits pétroliers, notamment en gasoil et en essence, tout en permettant de dégager des excédents destinés à l'exportation. Le ministre a également mis en avant l'emplacement stratégique de la raffinerie, à proximité des champs pétroliers de Hassi-Messaoud, ce qui permettra d'améliorer l'efficacité de l'approvisionnement et de la distribution, de réduire les coûts de transport des produits pétroliers vers les wilayas du Sud et d'assurer un meilleur équilibre géographique dans leur répartition, grâce au recours à des technologies avancées dans les domaines du raffinage et de la conversion profonde. Une réunion de travail et de coordination élargie a été également tenue avec les responsables du groupe Sonatrach, les deux entreprises étrangères espagnole et chinoise, chargées de la réalisation du projet, ainsi que les entreprises nationales participant aux travaux. Cette rencontre a permis de faire le point sur l'état d'avancement du chantier et d'examiner ses différents aspects organisationnels et techniques. Selon le ministre, la raffinerie devrait entrer en phase de production initiale à la fin de l'année 2027, tandis que l'ensemble des installations du projet devrait être achevé à l'horizon 2033. Au terme de sa visite de travail à Hassi-Messaoud, M. Arkab a assuré que le secteur poursuivra la concrétisation des projets stratégiques programmés, le renforcement des capacités de production et de raffinage ainsi que le développement de l'industrie de transformation des hydrocarbures. Ces efforts, a-t-il souligné, visent à assurer une meilleure valorisation des richesses nationales, à renforcer la sécurité de l'approvisionnement en produits pétroliers, à soutenir l'économie nationale et à contribuer à la réalisation d'un développement durable.

OULED DJELLAL :

Clôture du 1er séminaire national sur le chahid Achour Ziane

Les travaux du 1er séminaire national sur le chahid Achour Ziane (1919-1956), organisé jeudi à Ouled Djellal, ont été clôturés par l'adoption de recommandations insistant sur la préservation de la Mémoire nationale. Organisée par la direction des moudjahidine et ayants droit en coordination avec l'université Mohamed-Khider, la rencontre a recommandé l'ouverture d'un centre de collecte de documents, manuscrits et témoignages vivants, notamment des compagnons du chahid Achour Ziane sur la wilaya 6 historique et l'édition d'un ouvrage sur les biographies des chouhada. Il a été aussi appelé à conclure une convention de partenariat entre les deux universités Mohamed-Khider de Biskra et Achour-Ziane de Djelfa, le musée régional colonel Mohamed Chaabani de Biskra et la wilaya d'Ouled Djellal pour former une équipe de recherche sur le chahid Achour Ziane. Les participants ont appelé à organiser des sorties au profit des étudiants vers la région d'Oued Khelfoune (Ouled Djellal) près du mont Boukehil où avait eu lieu la bataille durant laquelle est tombé au champ d'honneur Achour Ziane le 7 novembre 1956 et à élever cette rencontre en séminaire international périodique. Le chef de cabinet au ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, Karim Belhaddad, représentant du ministre Abdelmalek Tacherift, a présidé durant la matinée l'ouverture du séminaire à la salle des réunions du siège de la daïra de Sidi Khaled en présence du wali d'Ouled Djellal, Abderrahmane Dehimi, des autorités civiles et militaires et des membres de la famille révolutionnaire. L'occasion a donné lieu à un hommage à la famille du chahid Achour Ziane et au moudjahid Achour Mohamed, un des compagnons du chahid outre l'attribution de la médaille du résistant au défunt moudjahid Bekacem Hani. Les universitaires participants ont été également honorés.

ELECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE :

96 listes électorales en lice dans la wilaya d'Aïn Temouchent

La wilaya d'Aïn Témouchent compte 96 listes électorales en lice pour l'élection des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), prévue le 28 novembre, a indiqué mardi le coordinateur de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Abdelhamid Bekhtaoui. Le même responsable a précisé que 2060 candidats briguent les sièges des 28 APC, à travers 91 listes partisanes, tandis que 230 candidats se disputent les sièges de l'APW, relevant que cinq formations politiques participent à ce rendez-vous électoral, en l'absence de listes indépendantes. Concernant la campagne électorale, 20 espaces d'affichage ont été réservés dans chaque commune au profit des formations politiques en compétition, a ajouté M. Bekhtaoui. S'agissant de la campagne électorale, M. Bekhtaoui a assuré qu'elle se déroule "dans de bonnes conditions", précisant que plusieurs salles ont été mises à la disposition des candidats dans différentes communes de la wilaya pour l'organisation de meetings et d'activités électorales. Par ailleurs, les délégués de l'ANIE au niveau des communes assurent, depuis le lancement de la campagne électorale jeudi dernier, un suivi quotidien de son déroulement.

AÏN TEMOUCHENT :

Perturbations de l'AEP dans six communes

L'unité de l'Algérienne des Eaux (ADE) d'Aïn Temouchent a annoncé, jeudi, des perturbations dans le programme de distribution de l'eau potable au niveau de six (6) communes de la wilaya, à la suite de deux fuites enregistrées sur la conduite d'adduction d'eau "Tafna". Le directeur de l'unité de l'ADE d'Aïn Temouchent, Bouâmama Derbal, a indiqué que les perturbations concernent les communes de Hammam Bouhadjar, Sidi Benadda, Oued-Sebbah, Tamazoura , Aïn Larbâa et Hassi El-Ghella. Ces perturbations font suite à deux fuites sur la conduite d'adduction d'eau potable "Tafna", d'un diamètre de 1.600 mm, reliant la région de Dzioua aux différentes communes de la wilaya d'Aïn Temouchent, a-t-on souligné de même source. Dès la constatation de ces deux incidents, survenus au niveau des communes d'El-Malah et d'El-Amria, les équipes techniques de l'ADE ont immédiatement engagé les travaux nécessaires pour réparer les fuites. Toutes les ressources matérielles et humaines nécessaires ont été mobilisées afin d'assurer la réparation de ces fuites dans les meilleurs délais, a indiqué le responsable. Il a également affirmé que le programme normal de distribution de l'eau potable "sera rétabli au profit des communes concernées dès l'achèvement des travaux de réparation". Par ailleurs, le wali d'Aïn Temouchent, Mabrouk Ouled Abdennebi, a donné, jeudi, lors de la réunion du Conseil exécutif de la wilaya, des instructions au directeur des ressources en eau afin de veiller à l'inscription d'une opération de développement dans le cadre du programme sectoriel de l'année 2027. Cette opération aura pour objectif d'engager le renouvellement de la conduite d'adduction d'eau potable "Tafna". Le wali a souligné que le renouvellement de cette conduite est devenu indispensable, compte tenu des pannes et des fuites répétitives qui y sont enregistrées, rappelant l'importance stratégique de la conduite d'adduction d'eau "Tafna", qui assure l'approvisionnement en eau potable de plusieurs communes de la wilaya d'Aïn Temouchent, ainsi que de certaines communes de l'ouest de la wilaya d'Oran, à partir de la station de dessalement de l'eau de mer de la plage de Chatt El-Hilal, à Aïn Temouchent.

EL-MEGHAÏER :

Mise en service de trois nouveaux bureaux de poste

Trois (3) nouveaux bureaux de poste ont été mis en service, jeudi à travers la wilaya d'El-Meghaïer, dans le cadre du renforcement du réseau postal et de l'amélioration des prestations offertes aux citoyens, a-t-on appris auprès de la direction locale de la poste et des télécommunications. Ces nouvelles structures sont réparties sur différents quartiers, à savoir, "El-Alia" dans la commune d'El-Marrara, "El-Moudjahid" (Sidi-Amrane) et "19 mars 1962" (Oum Tyour), a précisé la même source. Cette opération s'inscrit dans la dynamique d'extension du réseau d'Algérie Poste à travers la wilaya, contribuant ainsi à promouvoir les services postaux et financiers proposés à la clientèle, a-t-on ajouté.

MASCARA :

Plus de 150 coureurs participent au cross-country de wilaya du secteur de la formation et enseignement professionnels

Quelque 157 coureurs, filles et garçons, représentant 18 établissements de formation de la wilaya de Mascara, ont pris part, samedi, aux épreuves de cross-country de wilaya du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, organisées dans la commune de Tizi. Cette compétition sportive, organisée à l'initiative de la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels, en coordination avec la direction de la Jeunesse et des Sports, dans le cadre de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale, a permis à 18 coureurs, filles et garçons, issus des établissements de formation de la wilaya, de se qualifier pour le cross-country national du même secteur, prévu le 10 décembre prochain dans la wilaya d'El Oued. Les épreuves se sont déroulées sur une distance de 4 km, sur un parcours à ciel ouvert, avec un départ devant le centre de formation professionnelle de la commune de Tizi et une arrivée au centre équestre de la même commune. Dans une déclaration à l'APS, le directeur de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Abdelkader Thabti, a indiqué que cette manifestation sportive vise à encourager les stagiaires des établissements de formation de la wilaya, filles et garçons, à pratiquer des activités sportives et à développer l'esprit de compétition entre eux, tout en permettant de détecter et de sélectionner de jeunes talents dans la discipline des courses de fond.

Dans le cadre du renforcement de la pratique sportive au sein du secteur, le responsable a annoncé la création prochaine d'une ligue de wilaya des sports relevant du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Cette structure devrait contribuer à la promotion et au développement de plusieurs disciplines sportives, notamment le football, le handball, le basketball, le judo et la boxe. Par ailleurs, la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels, en coordination avec la direction de la Jeunesse et des Sports, a programmé l'organisation, dans les prochains mois, de mini-compétitions sportives au sein des établissements de formation de la wilaya, avec la participation des stagiaires. Ces compétitions seront encadrées par des entraîneurs spécialisés exerçant au sein des structures sportives de la région, a-t-on indiqué.

OUM EL BOUAGHI :

Le complexe médical El Harakna entre en service

Le complexe médical El Harakna à Aïn Beïda, 44 lits, IRM, scanner et 4 salles d'opérations, entre en service et crée 200 emplois. Le paysage sanitaire de la wilaya d'Oum El Bouaghi vient de s'enrichir d'une infrastructure d'envergure avec l'entrée en service du complexe médical El Harakna dans la commune d'Aïn Beïda.

Fruit d'un investissement privé adossé à un accompagnement étatique, ce projet structurant témoigne de la dynamique d'investissement dans les services de santé spécialisés à travers les régions de l'Est du pays.

Une structure de 44 lits

Implanté sur un site au design moderne conforme aux standards internationaux en matière de construction hospitalière, l'établissement s'étale sur trois niveaux et dispose d'une capacité d'accueil de 44 lits. Pensé pour répondre aux exigences de la prise en charge moderne, le complexe se distingue par l'acquisition d'équipements technologiques de pointe importés de grands pôles industriels internationaux, notamment des États-Unis, d'Allemagne, du Japon et d'Italie.

Un plateau technique complet

Le plateau technique intègre des outils diagnostiques et thérapeutiques de premier plan, à l'instar des appareils d'image-



rie par résonance magnétique (IRM) et de tomodensitométrie (scanner), ainsi qu'un laboratoire d'analyses médicales diversifiées. Le dispositif chirurgical et d'urgence s'articule autour de quatre salles d'opérations polyvalentes et d'une unité de réanimation et de soins intensifs pérenne. Par ailleurs, des départements spécialisés ont été aménagés, couvrant notamment les pathologies infantiles ainsi que la gynécologie-obstétrique.

Emploi et tarifs

Au-delà de sa vocation médicale, ce projet à 3 milliards de dinars constitue un levier significatif pour l'emploi et le développement local. Dès son lancement, la structure a permis la création de 200 postes de travail, englobant des praticiens spécialistes, des équipes paramédicales qualifiées ainsi que des agents de soutien technique et administratif. Interrogée sur la politique tarifaire de l'établissement, la direction a souligné que la grille des prix appliquée aux consultations, aux examens radiologiques et aux séjours d'hospitalisation s'inscrit en stricte conformité avec la réglementation régissant le secteur de la santé privée. Cette mise en service vient ainsi conforter les efforts publics d'atténuation de la pression sur les structures sanitaires publiques de la région, tout en offrant aux citoyens des prestations diversifiées de proximité.

SOURIS DES CHAMPS:

La DSA de Constantine alerte

Face à l'apparition de souris des champs sur plusieurs parcelles, la DSA de Constantine appelle les céréaliculteurs à la vigilance dès les semis. Les conditions climatiques actuelles, propices à la multiplication des rongeurs, font peser une menace sur les cultures, singulièrement durant les premiers stades de croissance des plants. Face à l'apparition de souris des champs sur plusieurs parcelles, la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Constantine a adressé un avertissement aux céréaliculteurs.

Une vigilance accrue demandée aux exploitants

Dans un avis de sensibilisation destiné aux exploitants, rendu public dimanche, la DSA invite ces derniers à redoubler de vigilance et à intensifier la surveillance de leurs terres. Elle recommande une attention particulière aux agriculteurs ayant déjà entamé la préparation des sols et les semis au titre de la campagne agricole en cours, en particulier ceux dont les parcelles avaient été touchées par ce ravageur lors de la saison précédente. Un accompagnement des producteurs dans cette lutte est également envisagé, grâce à la mise à disposition des subdivisions et délégations agricoles.

Repérer tôt les foyers d'infestation

Les services agricoles insistent sur la nécessité d'un repérage précoce des foyers d'infestation. Celui-ci passe par l'inspection régulière des superficies emblavées et la recherche de terriers actifs, signe avéré de la présence et de la progression de ces rongeurs. Une telle démarche permet de circonscrire les zones atteintes et d'adopter, en temps utile, les dispositions propres à enrayer l'extension des infestations et à prévenir l'aggravation des dommages aux cultures.

Aucun relâchement admissible

La DSA rappelle enfin qu'aucun relâchement n'est admissible dans le suivi des parcelles, notamment dans les secteurs où la présence de souris des champs avait été signalée durant la campagne précédente. Elle exhorte les agriculteurs à intervenir sans attendre l'apparition de dégâts visibles afin de mettre en œuvre les mesures préventives et curatives appropriées, en concertation avec les services techniques compétents.

SANTE :

Lancement du Référentiel national des équipements de santé

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a présidé, mardi à Alger, la cérémonie de lancement du Référentiel national des équipements de santé (RNES), visant à mettre en place une base nationale unifiée pour évaluer le matériel médical et déterminer les besoins des établissements de santé. Le RNES constitue un espace numérique regroupant des données sur le matériel médical disponible à travers l'ensemble du territoire national, tout en précisant son état de fonctionnement ainsi que les besoins enregistrés au sein des établissements de santé, selon les spécialités et les niveaux de soins, et en définissant ses caractéristiques et les exigences de son installation, de sa mise en service et de sa maintenance. Ce référentiel, qui couvre 38 spécialités médicales et huit pôles techniques transversaux, ainsi que 716 types d'équipements de santé et 1403 cas d'utilisation, prévoit quatre niveaux de soins, selon lesquels les équipements sont classés comme «obligatoires», «recommandés» ou



«inadaptés», précise-t-on. Le référentiel est accessible aux professionnels du secteur, dans un format entièrement numérique, via le site électronique du ministère de la Santé (https://rnes.sante.gov.dz). Il met également à disposition un tableau de bord permettant de définir la stratégie de gestion des équipements de santé au niveau de chaque établissement et de chaque région, grâce à des données relatives aux équipements disponibles et à leur état de fonctionnement, pour permettre de déterminer les besoins et de relever les insuffisances. Il comprend également une cartographie numérique des différentes wilayas du pays, présentant les équipements de santé disponibles et utilisables, tous types confondus, permettant ainsi d'avoir une vision plus claire de leur répartition et de contribuer à l'identification des zones déficitaires et des déséquilibres. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre de la Santé a assuré que «l'Algérie réalise une opération inédite au niveau national avec le lancement du premier référentiel de ce type, caractérisé par un tel niveau d'inclusivité et d'organisation», le qualifiant d'«outil stratégique pour la planification, l'évaluation des besoins, la rationalisation de l'investissement public et l'uniformisation des critères de prise de décision à l'échelle nationale». Ce référentiel, a-t-il indiqué, offre un cadre objectif pour évaluer la pertinence de l'acquisition des équipements, en prenant en compte leur coût global sur l'ensemble de leur cycle de vie, y compris l'installation, la maintenance, les pièces de rechange, les consommables et la formation. M. Ait Messaoudene a rappelé que le lancement de ce référentiel s'inscrit dans le cadre d'«une vision intégrée du ministère de la Santé visant à moderniser la gestion des équipements de santé, à travers une complémentarité entre l'organisation institutionnelle, la numérisation et l'uniformisation des procédures». Il a, dans ce contexte, mis en relief «les progrès réalisés dans la numérisation de la gestion des équipements de santé, grâce à la plateforme de suivi et de maintenance des équipements de santé +SMES+, désormais pleinement opérationnelle».

3 CANCER DU SEIN:

La sensibilisation et la prévention, seules solutions

Le cancer du sein est le premier cancer féminin en termes de fréquence dans la wilaya de Tizi Ouzou. Avec une prévalence de 300 à 350 voire plus de nouveaux cas chaque année, le cancer du sein touche une femme sur 9. Des chiffres qui, bien que bas, restent alarmants pour la santé publique. Et pour cause, en 2025, le Centre de lutte contre le cancer (CLCC) ex CAC de Draâ Ben Khedda a enregistré 1603 nouveaux cas de cancer, dont 449 cas de cancer du sein. Soit plus de 28% des cancers toutes pathologies confondues qui ont affecté.

De grosses remises de la part des structures privées de santé

C'est pourquoi, ce mois d'octobre est mis à profit dans le cadre de l'opération octobre rose pour sensibiliser un maximum de femmes. Et ce par des actions menées par le mouvement associatif en collaboration avec la direction de la santé et ses différentes structures (hôpitaux et polycliniques), les directions de l'éducation nationale et de culture qui mettent à la disposition de cette opération les établissements sous tutelle. Le CRA et l'association El Fadjr de soutien aux cancéreux ont mobilisé aussi leurs adhérents et bénévoles pour mener à bien cette opération. Pour leur part, les structures privées de santé ont consenti de grosses remises allant entre 10 à 50% sur les examens radiologiques comme la mammographie (50%), l'échographie mammaire (40%), la DMO (30%) ou encore l'IRM Mammaire (20%) tout en offrant les consultations gratuites au quotidien.

De nombreuses femmes actives touchées par le cancer du sein

C'est dire que c'est la mobilisation générale contre ce mal qui emporte de nombreuses vies au quotidien. Et ce même sur le lieu de travail où elle doit être une règle avec des campagnes soutenues et continues que doit organiser la médecine du travail qui veille sur la santé des travailleurs. Car au-delà des campagnes nationales, la santé au travail joue un rôle clé dans la sensibilisation et l'accompagnement des salariés. Informer, soutenir et encourager les bonnes pratiques de santé contribue à créer un environnement professionnel où le bien-être et la prévention sont au centre des priorités.

Chaque année, de nombreuses femmes actives sont touchées par cette maladie. Outre l'impact émotionnel et physique, le cancer du sein peut également perturber la vie professionnelle. Les traitements peuvent être éprouvants, entraînant des absences prolongées, une baisse de la productivité et parfois même une impossibilité de travailler temporairement. D'où l'importance de cette sensibilisation sur les sites économiques et administrations publics ou privés.

RDCONGO:

Des cas d'Ebola détectés dans une huitième province du pays

Des cas de maladie à virus Ebola ont été détectés dans une huitième province de la République démocratique du Congo (RDC), le Nord-Ubangi, a annoncé vendredi Jean-Jacques Mbungani Mbanda, député au parlement et ancien ministre de la Santé (2021-2023). Le virus a été détecté chez deux personnes et les tests sont "en passe de confirmer deux cas au Nord-Ubangi ", a-t-il indiqué. Le ministère congolais de la Santé n'a pas encore officiellement annoncé la propagation de l'épidémie au Nord-Ubangi. Situé dans le nord-ouest du pays, le Nord-Ubangi est limitrophe du Sud-Ubangi où des cas d'Ebola ont été recensés en septembre. D'après les données du gouvernement congolais, le pays compte actuellement 9.144 cas d'Ebola confirmés en laboratoire. En outre, la maladie a fait 4.410 décès, soit un taux de létalité de 48,2%. Une flambée d'Ebola s'est déclarée le 15 mai en RDC et en Ouganda. Elle est d'ores et déjà devenue la deuxième épidémie la plus meurtrière de l'histoire de cette maladie en Afrique. Le 28 juillet, les autorités ougandaises ont annoncé la fin de la flambée dans leur pays, ce qui a été confirmé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) le 25 août. Le 6 octobre, c'est le Kenya qui a annoncé un premier cas d'infection dans le pays.

ED DIWAN Quotidien national d'informations culturelles

PROGRAMME "JEUNES AMBASSADEURS" AU SULTANAT D'OMAN :

Le CSJ remporte le prix de la deuxième meilleure délégation

La délégation du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), ayant pris part au programme "Jeunes ambassadeurs" au Sultanat d'Oman du 1 au 5 novembre courant, a remporté le prix de la deuxième meilleure délégation dans le cadre d'une simulation du modèle de l'ONU au Conseil de sécurité, qui a abordé le thème de "l'intelligence artificielle entre la réalisation des objectifs de développement durable et la déstabilisation", indique mardi un communiqué du Conseil.



En reconnaissance de la performance remarquable démontrée par la délégation algérienne tout au long des activités du programme et de sa présence active ainsi que de ses compétences dans les débats et le dialogue diplomatique, le chef de la délégation, Alaa Eddine Achour, a été choisi pour prononcer le discours de clôture au nom des participants représentant 16 pays, au cours duquel il a passé en revue les moments forts du programme", précise la même source. M. Achour a également salué ce programme, qui a constitué un "espace qualitatif de formation et d'échange de connaissances et d'expertises permettant aux jeunes de développer leurs compétences dans les domaines de la diplomatie et des relations internationales, tout en renforçant leurs capacités à contribuer au traitement des questions et défis internationaux". Par ailleurs, la délégation algérienne a pris part à la cérémonie de commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution de libération, organisée par l'ambassade d'Algérie à Mascate, sous la supervision de l'ambassadeur d'Algérie au Sultanat d'Oman, M. Mohamed Ali Boughazi, conclut le communiqué.

Opération coup de poing de la Gendarmerie nationale à Douéra



Il est à peine 3 heures du matin et alors que la capitale est encore plongée dans le sommeil, les préparatifs d'une opération coup de poing de la Gendarmerie nationale s'achèvent à Douéra. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité et le trafic de stupéfiants, plusieurs unités de la Gendarmerie nationale se préparent à investir divers quartiers, notamment celui d'Ouled Mendil. Objectif : interpeller des individus soupçonnés d'activités criminelles et mettre fin à des agissements qui troublent la quiétude des habitants.

7 personnes sont interpellées

Le briefing est donné. Les consignes sont précises et les missions réparties entre les différentes équipes mobilisées. Sur le terrain, les éléments de la compagnie territoriale de Douéra sont épaulés par la brigade de sécurité et d'intervention (BSI) de Douéra, la DSI et une équipe cynophile. À 4h, le dispositif opérationnel est déployé pour mener une dizaine de perquisitions dans des domiciles préalablement identifiés dans le cadre d'investigations. L'intervention commence. Les gendarmes se dirigent vers la première habitation ciblée. À l'intérieur, ils découvrent un individu recherché depuis plusieurs mois et déjà connu de leurs services. La fouille permet de mettre la main sur plusieurs grammes de cannabis. La tension monte au sein du domicile. La présence des éléments de la Gendarmerie nationale provoque la panique. Dans la confusion, la sœur du suspect tente de faire disparaître la drogue en la jetant dans les toilettes. La scène illustre les difficultés auxquelles sont confrontées les équipes lors de ce type d'intervention. Mais les opérations ne s'arrêtent pas à cette première interpellation. Les équipes enchaînent les perquisitions dans d'autres habitations ciblées. Au fil des interventions, le bilan commence à prendre forme. Sept personnes sont interpellées durant les premières heures de l'opération. Toutes sont connues des services de sécurité pour leur implication présumée dans la vente de stupéfiants. Les recherches permettent également l'arrestation d'un jeune homme faisant l'objet d'un avis de recherche et trouvé en possession de substances psychotropes, notamment de la prégabaline.

Saisie d'importantes quantités de drogues, de substances psychotropes et d'armes blanches

Les personnes interpellées sont conduites à la brigade de Sidi Slimane pour les besoins de l'enquête et l'accomplissement des procédures judiciaires. Au-delà des résultats, l'opération s'inscrit dans le cadre d'un dispositif plus large engagé dans plusieurs quartiers de la capitale. Selon le chargé de la communication du commandement de la Gendarmerie nationale, ces interventions font suite à la diffusion de vidéos montrant des actes de violence et des agissements criminels qui ont suscité un sentiment de peur parmi les habitants. Face à ces faits, les unités de la Gendarmerie nationale ont engagé, en coordination avec les autorités judiciaires, un travail d'investigation visant à identifier les personnes impliquées, à déterminer leurs activités et à localiser leurs lieux de résidence. Le chargé de communication a précisé que les opérations de perquisition effectuées sur autorisation des instances judiciaires compétentes ont permis d'obtenir des résultats significatifs, avec la saisie d'importantes quantités de drogues, de substances psychotropes et d'armes blanches. Le lieutenant-colonel, chef de la compagnie territoriale de Douéra, insiste sur le respect des lois de la République, des citoyens et de leurs biens. «La lutte contre la criminalité doit s'exercer dans le strict respect du cadre légal», proclame-t-il. À travers cette opération coup de poing, la Gendarmerie nationale entend renforcer sa présence sur le terrain, lutter contre les activités liées au trafic de stupéfiants et contribuer au rétablissement de la tranquillité publique dans les quartiers. La démarche repose sur le travail de renseignement, les investigations judiciaires et la coordination entre les unités mobilisées.

6 individus arrêtés pour cambriolage de domiciles à Alger

La police judiciaire de la capitale a démantelé un groupe criminel organisé, spécialisé dans le cambriolage de domiciles. Six individus, dont deux femmes, ont été arrêtés au cours de cette opération menée la semaine dernière par les services de la première circonscription de la police judiciaire. Selon un communiqué de la sûreté de la wilaya d'Alger, l'affaire a été déclenchée à la suite d'un signalement faisant état du cambriolage d'un domicile, commis à l'aide d'armes blanches prohibées. Les auteurs présumés auraient également séquestré la propriétaire des lieux, une femme âgée, avec la complicité de l'employée de maison. Les investigations engagées par les enquêteurs ont permis d'identifier et d'interpeller les six suspects, ainsi que de récupérer les objets volés. Il s'agit notamment d'une somme de 2.498.000 DA en monnaie nationale et de 104.600 euros en devises étrangères. Les policiers ont également saisi les objets utilisés lors du cambriolage. À l'issue des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed, précise la même source.

AFLOU :

Plusieurs projets de développement en cours de réalisation à Oued Morra et Oued M'zi

Une série de projets relevant de différents secteurs sont en cours de réalisation à travers les communes d'Oued Morra et d'Oued M'Zi (wilaya d'Aflou), dans le cadre des efforts visant à améliorer les conditions de vie des citoyens, a-t-on appris mardi des services de la wilaya. Parmi ces projets, ayant fait l'objet d'une récente visite de terrain des autorités locales, figure une opération d'aménagement de l'entrée Est de la commune d'Oued Morra, dont le taux d'avancement des travaux est estimé à 55 %. Une autre opération concerne la réalisation de réseaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable, ainsi que des travaux d'aménagement extérieur et d'installation de l'éclairage public au niveau du quartier des 30 logements publics locatifs (LPL) dans la localité de Remilia (commune d'Oued M'Zi), où le taux d'avancement a atteint 65%. Le siège de l'agence commerciale de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) à Oued M'zi a, pour sa part, bénéficié d'une opération de réhabilitation et devrait être prochainement mis en service. S'agissant du secteur des ressources en eau, les travaux de réalisation du barrage de Seklafa à Oued M'zi, sont achevés, tandis que les procédures administratives relatives au transfert des eaux destinées à l'irrigation de 1.400 hectares (ha) de terres agricoles dans les communes d'Oued M'zi et Tadjemout sont en cours. A cette occasion, le wali d'Aflou, Riadh Benahmed a mis l'accent sur la nécessité de rattraper le retard enregistré et d'accélérer le rythme des travaux du projet d'aménagement et de raccordement aux réseaux divers dans la localité de Remilia. Le responsable a, dans une déclaration à l'APS, indiqué que cette visite a pour objectif de s'enquérir de l'état d'avancement des projets de développement et prendre connaissance des préoccupations des citoyens, ajoutant qu'un programme de sorties similaires, couvrant l'ensemble des communes de la wilaya, a d'ors et déjà été établi.

LIGUE 2 AMATEUR (MISE A JOUR) :

Le MO Bejaia rejoint le duo de tête à l'Est



Le MO Bejaia a réalisé une bonne opération en s'imposant à domicile face à l'IRB Nezla (2-1), mardi, lors de la mise à jour du calendrier du groupe Centre-Est du championnat de Ligue 2 amateur de football, rejoignant ainsi le MSP Batna et la JS Azazga en tête du classement, avec 17 points chacun. Dans les deux autres rencontres disputées dans ce groupe, comptant respectivement pour la première et la quatrième journée, la JSD Jijel a pris le meilleur sur le CRB Béni Thour (2-1), tandis que le Paradou AC s'est imposé devant la JSM Skikda (1-0). Grâce à cette victoire, le Paradou AC remonte à la septième place avec 14 points, alors que la JSM Skikda, qui manque l'occasion de rejoindre le trio de tête, reste quatrième avec 15 unités. Dans le bas du tableau, la JSD Jijel, grâce à son succès face au CRB Béni Thour, quitte la dernière place et remonte au 14e rang avec neuf points, tandis que son adversaire du jour reste lanterne rouge avec six unités. Dans le groupe Centre-Ouest, l'unique rencontre au programme, comptant pour la troisième journée, s'est soldée par un score de parité entre le WA Tlemcen et le RC Arbaâ (0-0). Ce résultat ne permet pas aux deux formations de progresser sensiblement au classement. Le WA Tlemcen occupe la 12eplace avec neuf points, alors que le RC Arbaâ reste 14e avec quatre unités, mais compte un match en moins. A l'issue de cette mise à jour du calendrier, le GC Mascara et l'USM Blida continuent de dominer le groupe Centre-Ouest avec 21 points chacun, devant le RC Kouba (19 pts).

TOURNOI UNAF U17:

L'Algérie domine le Maroc



La sélection algérienne des U17 domine, ce mardi, son homologue marocaine, à l'occasion du tournoi UNAF qualificatif à la CAN 2027 de la catégorie. La sélection algérienne réussit ses débuts dans ce tournoi UNAF (Union africaine de football) qui se déroule à Sousse (Tunisie), en empochant les trois points du derby contre le Maroc par la plus petite des marges (1-0).

Algérie-Tunisie vendredi à 17h

Les Verts assurent la victoire dès la première période grâce à une réalisation portant la griffe de Ziane (41'). Ce dernier conclut victorieusement une contre-attaque éclair marquée par un excellent travail académique qui dénote du travail accompli par le staff technique national, conduit par Karim Ziani. Lors de la prochaine journée, prévue vendredi prochain, les coéquipiers de Meguenni donneront la réplique à la sélection du pays organisateur (17h). En prévision du dernier round, l'EN affrontera le 16 de ce mois l'Egypte (14h). Les deux premiers au terme du tournoi se qualifient pour la phase finale de la CAN 2027.

COUPE DE LA CONFEDERATION:

Le CR Belouizdad fixé sur les dates de sa double confrontation face à l'AS Douanes

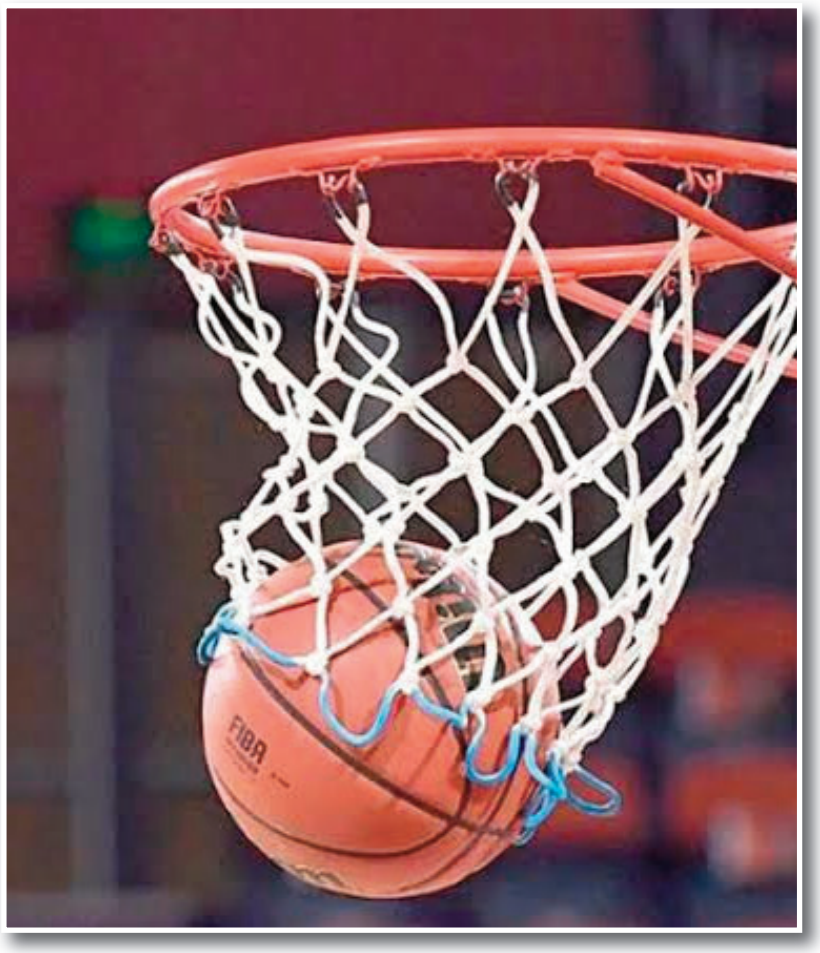
La Confédération africaine de football (CAF) a arrêté les dates des matchs aller et retour du deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine de football (saison 2026-2027), devant opposer le CR Belouizdad à la formation mauritanienne de l'AS Douanes, a annoncé le CRB dans un communiqué.



Selon le programme communiqué par l'instance continentale, le représentant algérien disputera la manche aller en déplacement le lundi 23 novembre 2026 à 18h00 (heure algérienne), sur la pelouse du stade Cheikha Ould Boïdiya à Nouakchott. Le match retour aura lieu quatre jours plus tard, le vendredi 27 novembre 2026 à 20h00 (heure algérienne) dans un stade qui sera désigné ultérieurement. Par ailleurs, la direction du club belouizdadi a précisé que, dans l'éventualité d'une qualification pour la phase de groupes, le match de la première journée face au club zambien des Red Arrows sera décalé à la période allant du 11 au 13 décembre 2026 par rapport à sa date initiale. En revanche, la rencontre comptant pour la deuxième journée de la phase de poules est maintenue à la date préalablement fixée par le calendrier officiel de la CAF. La direction du CR Belouizdad a enfin souligné que l'équipe poursuit sa préparation selon le programme établi en vue de ce rendez-vous continental. Le CR Belouizdad a hérité du groupe C, aux côtés de l'AS Maniema Union (RD Congo), Singida Black Stars (Tanzanie) et Red Arrows (Zambie). L'USM Alger, deuxième représentant algérien en Coupe de la Confédération et vainqueur du trophée en 2026, figure dans le groupe D aux côtés du CS Sfaxien de Tunisie, Black Bulls du Mozambique et Real Bamako du Mali. Les deux premières journées de la phase de groupes sont programmées en novembre. La 1re journée se jouera les 27, 28 , 29 novembre, suivie une semaine plus tard par la deuxième journée (4, 5 et 6 décembre).

BASKET / COMPETITIONS NATIONALES :

Nouvelles dispositions dans le règlement pour la saison 2026-2027 (FABB)



La Fédération algérienne de basketball (FABB) a annoncé, mardi, la mise à disposition des clubs et des ligues du règlement particulier des compétitions nationales pour la saison sportive 2026-2027, approuvé par le bureau fédéral lors de sa session ordinaire tenue le 31 octobre dernier. Ce nouveau texte comporte plusieurs modifications et précisions portant notamment sur les conditions médicales et administratives auxquelles sont soumis les joueurs des catégories des moins de 19 ans (U19) et des moins de 21 ans (U21) appelés à évoluer avec les équipes seniors. Dans ce cadre, les joueurs concernés sont tenus de souscrire une assurance sportive couvrant leur participation aux compétitions seniors et de fournir un certificat attestant qu'ils ont été soumis au contrôle spécifique relatif à la lutte contre le dopage, conformément à la réglementation en vigueur. Le règlement apporte également des précisions sur les conditions d'intégration des joueurs U19 et U21 dans les effectifs seniors, ainsi que sur les modalités de leur participation aux compétitions de cette catégorie. Parmi les autres dispositions introduites figure la possibilité de racheter financièrement une suspension pour les rencontres restant à purger, à condition que la personne sanctionnée ait déjà exécuté au moins 50 % de sa peine. Le texte précise, en outre, les règles relatives au report des rencontres lorsqu'un club prête des joueurs à une équipe engagée dans une compétition internationale, ainsi que les mesures à prendre en cas d'absence d'un ou de plusieurs arbitres désignés pour diriger une rencontre. Les modalités de prêt des joueurs appartenant aux catégories U19 et U23 ont également fait l'objet de clarifications, de même que les délais réglementaires de paiement des amendes et les conditions de reprise d'activité des personnes concernées par des sanctions. A travers ce communiqué, la FABB invite l'ensemble des clubs et des ligues à prendre connaissance de toutes les dispositions du nouveau règlement et à veiller à leur stricte application. Le règlement particulier des compétitions nationales 2026-2027 entre en vigueur à compter de la date de sa publication, a précisé l'instance fédérale, qui compte sur l'implication de l'ensemble des parties concernées pour assurer le bon déroulement des compétitions nationales et le respect des textes réglementaires en vigueur.

ATHLETISME / CHAMPIONNATS ARABES :

Les sélections nationales en stage à Alger et Bouira

Une trentaine d'athlètes (messieurs et dames) représentant l'élite de l'athlétisme algérien, dans différentes spécialités sportives, effectueront plusieurs stages de préparation entre la mi-novembre et la fin décembre, à Alger et Bouira, en prévision des championnats arabes 2027, prévus du 21 au 24 avril, dans un lieu qui reste à déterminer. "Les trois premiers groupes ont été domiciliés au Centre de Loisirs et des Sports de Tikjda, alors que le quatrième et dernier groupe effectuera sa préparation au Complexe Olympique Mohamed Boudiaf d'Alger. Cependant, tous ces stages ont débuté le même jour, soit le mardi 10 novembre", a détaillé la Ligue algéroise d'athlétisme (LAA). Sous la houlette du coach Hakim Laghouil, le premier groupe, composé de Melissa Touloum, Souad Azzi et Abderrahmane Sohail Aloui a entamé son stage qui s'étendra jusqu'au 1er décembre prochain, soit une durée totale de 21 jours. Le second, composé de Ghania Rezzik, Hasna Ben Ouadah et Meriem Nour Guemane est encadré par les entraîneurs Anouar Taïbi et Kheireddine Salem. Leur regroupement s'étendra jusqu'au 9 décembre prochain. Le stage du troisième groupe s'étendra jusqu'au 22 décembre. Le groupe comprend Slimane Moula, Mohamed Zergui, Omar Seraïche et Khaled Ouakid, encadré par les coachs Sid Ali Sabour et Azzedine Brahimi. Enfin, le quatrième et dernier groupe, composé de seize athlètes (messieurs et dames) effectue sa préparation au Complexe Olympique Mohamed Boudiaf d'Alger, sous la direction des entraîneurs Samir Kheddar, Abderrahmane Khezzour, Zineddine Nouari, Ahmed Mahour-Bacha, Khaled Ben Mouhoub et Katia Bouchène. Un regroupement qui s'étendra jusqu'au 9 décembre prochain. Les athlètes retenus pour ce regroupement sont : Mohamed Seif-Eddine Boukartaba, Moncef Kherrafi, Amine Bouanani, Souad Aït Salem, Nabila Bounab, Zouina Bouzebra, Skandar Djamil Athmani, Ayoub Ben Naâdja, Hadil Darina Rezik, Widad Yesli, Abdennour Bendjemaâ, Gacemi Zahr-Eddine, Tarek Hocine, Abdelmoutaleb Yagoub, Manel Benkaci et Rahil Hamel.

HANDBALL :

Belkhiri et Hamidi convoqués au mondial-2027

L'excellence du sifflet algérien sera de nouveau représentée au sommet du handball international en Allemagne. Le duo d'arbitres internationaux Youcef Belkhiri et Sid Ali Hamidi poursuit sa trajectoire d'élite. La Fédération internationale de handball (IHF) a confirmé leur désignation pour officier lors de la 30 édition du Championnat du monde masculin, programmée du 13 au 31 janvier 2027 en Allemagne. Par la voix de son président Mourad Bousbet, la Fédération algérienne de handball (FAHB) et l'ensemble de son bureau ont tenu à féliciter chaleureusement leurs deux représentants. L'instance fédérale a salué un binôme régulier et expérimenté, devenu au fil des compétitions l'un des plus illustres ambassadeurs du corps arbitral algérien et africain sur la scène mondiale. Pour cette messe du handball, l'IHF a sélectionné 26 paires issues de 22 pays différents (auxquelles s'ajoutent quatre binômes réservistes). La présence confirmée de Belkhiri et Hamidi témoigne de la confiance renouvelée des instances planétaires envers l'arbitrage national.

EQUIPE NATIONALE :

Début de stage mouvementé pour les Verts

Le rassemblement de la sélection nationale a débuté, lundi, au Centre technique national de Sidi Moussa, sur fond de défections et de remplacements.



Trois joueurs ont déclaré forfait en ce premier jour de stage. Deux d'entre eux ont été remplacés. À quelques jours de la double confrontation face au Togo, dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2027, le staff technique doit composer avec plusieurs absences et procéder aux premiers ajustements.

Les Verts ont rejoint le CTN lundi après-midi, avant une première séance d'entraînement programmée à 18h00. Pour cette entrée en matière, le staff a privilégié une préparation adaptée à l'état de fraîcheur des joueurs. Comme de coutume, ceux qui ont disputé une rencontre avec leurs clubs respectifs la veille ont été soumis à un programme de récupération et de soins, tandis que le reste du groupe a pris part à une séance normale. Mais l'actualité de ce premier jour de stage a surtout été marquée par les changements opérés dans l'effectif. Après les forfaits de Bachir Belloumi et de Jaouen Hadjam, tous deux blessés, Brahim Hemdani a décidé de faire appel à Fahem Benaissa. Âgé de 23 ans, le défenseur de Mantova, en Serie B italienne, découvre ainsi l'environnement des Verts pour la première fois. Il est appelé à compenser notamment l'absence de Hadjam sur le flanc gauche de la défense. Auteur d'un exercice intéressant sous les couleurs de son club, Benaissa a disputé 11 rencontres depuis le début de la saison, inscrivant un but et délivrant une passe décisive. Un choix inattendu qui témoigne, cela dit, de la volonté du sélectionneur d'injecter du sang neuf à son groupe en testant de nouveaux profils. Convoqué ce lundi, il a rejoint le groupe dans la soirée pour entamer sa première expérience avec les A. Autre mouvement dans la liste, le forfait d'Abdelatif Ramdane. Le gardien de but du MC Alger a été contraint de déclarer forfait à la suite du décès de son père. Une absence douloureuse à laquelle le staff technique a répondu en faisant appel à Rayan Yesli, sociétaire de l'Olympique Akbou, pour compléter le groupe. Le reste du groupe s'est entraîné le plus normalement du monde. Notons que Rafik Belghali, que tout le monde donnait incertain après sa blessure en club le week-end dernier, est arrivé frais à Sidi-Moussa, et a pris part à la séance d'entraînement avec le reste du groupe dans l'après-midi. Ainsi, les Verts entament leur préparation avec un effectif déjà remanié. Cependant, la majorité des cadres affiche une forme optimale. De quoi garantir les bons équilibres à Brahim Hemdani en prévision de la double confrontation face au Togo, dans la course à la qualification pour la CAN 2027.

EN:

Zorgane appelé pour remplacer Boudaoui



Hicham Boudaoui déclare forfait pour les deux matchs des Verts contre le Togo et il est remplacé par Adem Zorgane. « Le milieu de terrain Hicham Boudaoui ne sera pas en mesure de prendre part à la double confrontation face au Togo, comptant pour les éliminatoires de la CAN 2027. Souffrant de douleurs au dos, le joueur a passé une IRM ce mardi après-midi, dont les résultats ont confirmé son indisponibilité pour les deux rencontres », annonce la Fédération algérienne de football (FAF), mardi soir sur son site officiel. « À la suite de cet examen médical, le sélectionneur national, Brahim Hemdani, a décidé de le libérer du stage et de faire appel à Adem Zorgane, qui rejoindra le Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa dans la soirée », ajoute la même source.

EN:

Benaïssa Yahia, l'invité surprise des Verts

LES FORFAITS de Jaouen Hadjam et de Mohamed Bachir Belloumi ont contraint Brahim Hemdani à revoir ses plans pour la prochaine fenêtre internationale. Pour compenser l'absence du latéral gauche de Brighton, le sélectionneur national a choisi de miser sur un joueur encore peu connu du grand public algérien : Fahem Benaïssa Yahia. Une première convocation chez les A pour le défenseur de Mantova qui doit cette opportunité à ses prestations convaincantes en Italie. En revanche, aucun renfort n'a été appelé pour remplacer Belloumi. Le staff technique considère que les solutions, déjà disponibles, notamment Anis Hadj Moussa et Farès Ghedjemis, sont suffisantes pour pallier son absence. Âgé de 24 ans, le nouveau venu évolue en Serie B italienne sous les couleurs de Mantova. Arrivé au sein de cette formation en janvier 2026, après son passage au Portugal avec Casa Pia, il a progressivement gagné la confiance de son entraîneur. Son rendement depuis le début de la saison lui a permis de devenir un élément important de l'effectif. En onze journées, son club occupe la quatrième place du classement, tandis que le défenseur algérien affiche déjà dix apparitions toutes compétitions confondues. Il a disputé huit rencontres de championnat et deux en Coupe d'Italie, totalisant 895 minutes de jeu. Son bilan offensif est également intéressant, avec un but inscrit et une passe décisive délivrée. Des statistiques qui mettent en évidence sa capacité à participer aux phases offensives et à apporter des solutions sur son couloir. La trajectoire de Benaïssa-Yahia témoigne d'un parcours construit progressivement, entre la France, le Portugal et l'Italie. Formé au Stade de Reims où il a effectué une bonne partie de son apprentissage, il a découvert le football de l'élite en 2022 avec Lyon-La Duchère, dans les divisions inférieures françaises. Une année plus tard, il a rejoint Villefranche Beaujolais, avant de tenter une première expérience à l'étranger en s'engageant avec Casa Pia, en janvier 2024. Son aventure portugaise a ensuite ouvert la voie à une nouvelle étape en Italie. Prêté à Mantova entre janvier et juin 2026, il a réussi à convaincre les dirigeants du club qui ont finalement décidé de le conserver définitivement, en levant son option d'achat en juillet dernier. Depuis, ses prestations lui ont permis de franchir un nouveau palier et d'attirer l'attention du sélectionneur national. Sa valeur marchande est désormais estimée à 1,2 million d'euros par Transfermarkt. Cette convocation représente ainsi une récompense pour les efforts consentis et la progression enregistrée ces derniers mois. Polyvalent dans le couloir gauche, le défenseur aura l'occasion de découvrir l'environnement de la sélection et de se mesurer aux exigences du niveau international. Reste désormais à savoir s'il parviendra à profiter de cette première expérience pour gagner durablement sa place dans les plans de Brahim Hemdani.



ELIMINATOIRES DE LA CAN 2027 :

Blessé, Boudaoui libéré, Zorgane en renfort



Le milieu de terrain de la sélection nationale football Hicham Boudaoui « ne sera pas en mesure de prendre part à la double confrontation face au Togo, comptant pour les éliminatoires de la CAN 2027 », a annoncé mardi soir la Fédération algérienne de football (FAF). Selon la même source, Hicham Boudaoui souffrant de douleurs au dos, joueur a passé une IRM hier mardi après-midi, dont les résultats ont confirmé « son indisponibilité pour les deux rencontres ». « À la suite de cet examen médical, le sélectionneur national, Brahim Hemdani, a décidé de le libérer du stage et de faire appel à Adem Zorgane, qui rejoindra le Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa dans la soirée », conclut la FAF.

HULL CITY :

Les nouvelles peu rassurantes de Sergej Jakirovic sur Mohamed Belloumi

Absent lors de la défaite de Hull City face à Arsenal (0-1) ce samedi, Mohamed Bachir Belloumi a suscité de vives inquiétudes. Interrogé à l'issue de la rencontre, l'entraîneur des Tigers, Sergej Jakirovic, a levé le voile sur la situation de l'international algérien, livrant un diagnostic qui douche les espoirs du staff technique national. Au micro de la BBC, le technicien bosnien a d'abord expliqué les circonstances de cette absence : « Il a eu des problèmes aux fessiers. Il a essayé de s'entraîner jeudi, mais il ne se sentait pas bien. Après discussion, nous avons décidé qu'il valait mieux qu'il fasse l'impasse sur le match d'aujourd'hui et qu'il ne rejoigne pas la sélection pour la trêve internationale »

Une déchirure confirmée

Jakirovic a ensuite évoqué la gravité de la blessure et tranché sur l'indisponibilité du joueur : « Je lui ai dit que s'il jouait là-bas, on risquait de se retrouver avec de gros problèmes. Nous avons passé des examens et les résultats révèlent une déchirure. Ces trois semaines devraient lui permettre de se rétablir et d'être prêt pour le match contre Brighton. Nous sommes déjà en contact avec la fédération algérienne pour que tout se passe au mieux ». Si ces propos laissent entrevoir un retour à temps pour la rencontre face à Brighton, ils ne permettent toutefois pas d'espérer une présence de l'ailier avec les Verts durant la trêve internationale. Ces révélations constituent une bien mauvaise nouvelle pour le sélectionneur Brahim Hemdani, qui comptait sur l'ailier en pleine forme pour le rassemblement de novembre et la double confrontation face au Togo. Sauf rebondissement improbable, Belloumi devra déclarer forfait pour ce stage, laissant un vide à combler sur le front de l'attaque des Fennecs. Le staff algérien devra donc désormais se tourner vers d'autres solutions pour aborder ces deux rendez-vous.

L'ambassadeur de Palestine en Algérie met en garde contre l'aggravation de la catastrophe humanitaire à Ghaza et appelle à secourir ses habitants

L'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, M. Fayez Abu Aita, a mis en garde, hier mardi, contre l'aggravation de la catastrophe humanitaire à laquelle est confronté le peuple palestinien dans la bande de Ghaza, en raison de la destruction massive des infrastructures, conjuguée à l'arrivée d'une forte perturbation météorologique, lançant un appel «humanitaire urgent» à la communauté internationale pour secourir les habitants de Ghaza.



Lors d'une conférence de presse tenue au siège de l'ambassade de Palestine, M. Abu Aita a indiqué que «l'annonce du cessez-le-feu n'a pas mis fin aux souffrances des habitants de la bande de Ghaza, qui continuent de faire face à des conditions humanitaires extrêmement difficiles, en raison du manque d'aide humanitaire et du blocus sioniste, ainsi que des destructions massives ayant touché les infrastructures et les bâtiments résidentiels durant les années d'agression sioniste». L'ambassadeur a fait état de l'aggravation de la catastrophe humanitaire à Ghaza, soulignant que «les Palestiniens de la bande vivent des conditions tragiques et extrêmement difficiles, touchant tous les aspects de la vie, alors que la machine de guerre sioniste poursuit sa politique génocidaire sous ses différentes formes». M. Abu Aita a lancé un appel «humanitaire urgent» à la communauté internationale, à travers l'ensemble de ses institutions et organismes, afin de sauver et de secourir les habitants de la bande de Ghaza face à cette catastrophe humanitaire imminente, et d'œuvrer à leur apporter une aide immédiate, en vue de contribuer à la levée du blocus et de permettre l'acheminement des aides médicales et alimentaires ainsi que des équipements d'hébergement d'urgence. L'ambassadeur palestinien a également renouvelé ses remerciements et sa gratitude à l'Algérie, dirigeants et peuple, pour ses positions constantes et permanentes en faveur de la cause palestinienne et son soutien à la lutte du peuple palestinien dans les différents fora internationaux.

UN 12E ENFANT SUCCOMBE SOUS LE FROID ET PLUS DE 70.000 TENTES INONDEES :

Le blocus sioniste aggrave la crise à Ghaza



L'absence prolongée de carburant, l'embargo sioniste sur les équipements de reconstruction et le blocus imposé sur les matériaux d'isolation hivernale aggravent la détresse de 1,98 million de personnes vivant à Ghaza et nécessitant une assistance d'urgence. L'hiver qui s'installe dans la bande de Ghaza transforme le quotidien déjà dramatique des personnes déplacées en une véritable épreuve de survie. Hier matin, les sources médicales palestiniennes ont rapporté le décès d'un enfant succombant au froid intense dans le camp d'Al-Anan, situé dans le secteur d'Al-Katiba, à l'ouest de la ville de Ghaza. Ce drame porte désormais à 12 le nombre d'enfants morts de froid sur l'ensemble de la bande depuis l'hiver dernier. Dépourvues de tout moyen de chauffage ou de protection thermique efficace, les familles observent impuissantes la détérioration continue de leurs conditions de vie, alors que les bombardements et les destructions d'infrastructures opérés par l'armée sioniste contraignent des centaines de milliers d'habitants à s'abriter sous des toiles délabrées, incapables d'endiguer les assauts de la météo. La tempête qui s'est abattue sur la région depuis vendredi soir a provoqué une dégradation matérielle catastrophique. Selon les données compilées par les médias et l'agence officielle WAFA, environ 70.000 tentes ont été inondées ou déchirées sous la force des rafales de vent et des précipitations violentes, générant des dégâts matériels initiaux estimés à 3 millions de dollars. Dans le nord de l'enclave, l'effondrement de structures murales fragilisées par les attaques antérieures a blessé plusieurs civils, tandis que les eaux se sont infiltrées dans les abris implantés dans les zones basses, engloutissant la literie et les rares effets personnels sauvés du désastre. Dans certains quartiers résidentiels et centres d'accueil submergés, la montée des eaux a atteint un niveau critique allant jusqu'à 1,5 mètre. À Ghaza-Ville, les services municipaux ont relevé 60 millimètres de pluie en douze heures, ce qui représente près de 15% de la pluviométrie annuelle de la commune, submergeant un espace restreint où se concentre près d'un million d'âmes sur seulement 30% de la superficie totale de la cité. Face à ce débordement généralisé, la Direction générale de la Défense civile à Ghaza a décrété l'état d'alerte maximale, afin de faire face aux conséquences de ce premier épisode dépressionnaire pluvieux de la saison. Les infrastructures urbaines effondrées ne parviennent plus à répondre aux urgences sanitaires, alors que les ravages causés au réseau d'assainissement et de drainage ont réduit sa capacité opérationnelle à peine 20%, exposant directement 270 sites d'hébergement au risque immédiat de subversion par les eaux. Les salles d'opérations des secours ont ainsi enregistré un déferlement de 2.166 appels de détresse émanant de familles sinistrées et de responsables de campements. Cependant, les équipes de secours, mobilisées aux côtés des municipalités et sous la direction sur le terrain d'Abdullah al-Majdalawi se trouvent plongées dans une indigence matérielle extrême. Faute d'équipements adaptés, elles n'ont pu effectuer que 218 interventions effectives, se voyant contraintes pour le reste des alertes de se limiter à transmettre de simples consignes de prudence aux citoyens menacés par les crues. Cette incapacité forcée d'offrir des alternatives de relogement s'inscrit dans un tableau d'autant plus sombre que 950.000 Palestiniens demeurent installés dans des campements vulnérables aux inondations, dont plus de 400.000 dans des zones classées à très haut risque par les organismes humanitaires. Cette crise météorologique met en lumière l'urgence d'une intervention internationale face à l'impossibilité d'acheminer les secours élémentaires. L'absence prolongée de carburant, l'embargo sioniste sur les équipements de reconstruction et le blocus imposé sur les matériaux d'isolation hivernale aggravent la détresse de 1,98 million de personnes nécessitant une assistance d'urgence. Les responsables locaux exhortent à la réouverture immédiate et complète de tous les points de passage frontaliers pour acheminer tentes adaptées, matériel d'évacuation et carburant, avant que les gelées nocturnes ne fassent de nouvelles victimes vulnérables.

Sept Palestiniens tombent en martyrs lors des raids sionistes à Ghaza

Sept Palestiniens sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés à des degrés divers, lors de bombardements menés mardi soir par des avions de l'occupation sioniste contre une maison dans le quartier d'Al-Daraj et un rassemblement de Palestiniens dans le quartier d'Al-Sabra, dans la ville de Ghaza. Ce bilan porte à huit le nombre de martyrs dans la bande de Ghaza depuis, parmi lesquels figure un enfant. En Cisjordanie, plusieurs Palestiniens ont souffert d'asphyxie et d'autres ont été arrêtés à la suite d'une attaque menée par un groupe de colons, sous la protection des forces d'occupation, dans le village de Beit Al-Roush, à l'ouest de la ville d'Hébron. Cette attaque a coïncidé avec l'incursion de plusieurs habitations dans la ville d'Al-Bireh. Le bilan des victimes de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023 s'est alourdi à 74 645 martyrs et 175 978 blessés, selon les autorités sanitaires palestiniennes, qui ont annoncé ces chiffres hier mardi.

Un enfant tué par les tirs de l'armée sioniste en Cisjordanie

Le ministère palestinien de la Santé a annoncé le décès en martyr d'un enfant palestinien, lundi soir, sous les balles de l'armée d'occupation sioniste dans la ville de Naplouse, dans le nord de la Cisjordanie occupée, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Citant un communiqué du ministère, Wafa a précisé que l'Autorité générale des affaires civiles avait informé ses services du décès de l'enfant Mouataz Daghlas, âgé de 14 ans, atteint par les tirs des forces d'occupation sionistes dans la localité de Burqa, au nord-ouest de Naplouse. Le communiqué a également indiqué que les forces d'occupation avaient retenu la dépouille de l'enfant. Plus tôt, les forces d'occupation sionistes avaient fait irruption dans la localité et ouvert le feu à balles réelles en direction des Palestiniens. Ces tirs ont fait deux blessés, un adolescent de 17 ans, atteint au ventre et au bassin, et un jeune homme de 19 ans, blessé à la main. Les deux victimes ont été transférées à l'hôpital, selon le Croissant-Rouge palestinien. Dans un communiqué, l'organisation a également accusé les forces d'occupation d'avoir interpellé trois secouristes volontaires relevant de ses équipes dans la localité de Burqa.

L'ONU dénonce les restrictions entravant les secours face aux inondations à Ghaza

L'ONU alerte sur l'impact des restrictions à Ghaza après de fortes inondations. Les Nations unies (ONU) ont indiqué que les restrictions sionistes à l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza entravaient les opérations de secours et la réponse aux conséquences des inondations qui ont frappé plusieurs zones de l'enclave palestinienne, faisant des morts et des disparus et causant d'importants dégâts matériels. Lors d'un point de presse tenu lundi soir à New York, le porte-parole adjoint du secrétaire général de l'ONU, Farhan Haq, a expliqué que les restrictions des forces de l'occupation sioniste contraignaient les travailleurs humanitaires à intervenir avec des équipements et des fournitures destinées à l'hébergement « totalement insuffisants ». Haq a réitéré l'appel du vice-coordinateur spécial des Nations unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Ramiz Alakbarov, en faveur de la levée de toutes les restrictions sionistes et de tous les retards injustifiés entravant l'acheminement de quantités suffisantes de pompes de drainage, d'engins lourds, de tentes, de bâches, de couvertures, de vêtements d'hiver et d'autres fournitures essentielles. Il a indiqué que les premières fortes pluies de l'année dans la bande de Ghaza avaient provoqué des inondations, sur fond de dégradation des infrastructures. Selon des informations rapportées par des médias, un nourrisson s'est noyé dans les eaux de crue, tandis qu'au moins trois enfants et une femme ont péri dans l'effondrement d'une dune de sable sur des tentes abritant des déplacés. Par ailleurs, Farhan Haq a déploré la poursuite des attaques sionistes contre les zones résidentielles de la bande de Ghaza. Il a en outre, renouvelé son appel à la protection des civils, conformément au droit international humanitaire.

Quotidien national d'informations culturelles
ED DIWAN

Le président du PAP examine avec le président de la Commission de l'UA le renforcement de la place du parlement et l'accélération du processus de réforme institutionnelle

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Mahmoud Ali Youssouf, a reçu le président du Parlement panafricain (PAP), Fateh Boutbig, lors d'une rencontre consacrée à l'examen des moyens de renforcer la coopération et la coordination entre les deux institutions et de soutenir le processus de réforme institutionnelle du PAP, afin de renforcer son efficacité et sa place au sein du système de l'UA.



Au cours de cette rencontre, tenue lundi dernier, M. Boutbig a présenté les principales réformes en cours pour redynamiser le travail du PAP, notamment la révision de son règlement intérieur, le développement de ses mécanismes de travail et le renforcement de sa performance institutionnelle, ainsi que les préparatifs de la prochaine session ordinaire, prévue du 1er au 17 décembre 2026. Le président du PAP a également présenté le programme des initiatives stratégiques pour 2027, qui prévoit la création d'un Centre africain de recherche et d'études législatives, le lancement d'un programme de formation parlementaire et le renforcement de la coopération avec le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA, dans les domaines de la prévention des conflits et de l'alerte précoce, ainsi que l'organisation de conférences continentales consacrées à l'autonomisation des femmes et des jeunes, et au rôle des partis politiques dans le renforcement de la gouvernance démocratique, de la paix et de la stabilité. De son côté, le président de la Commission de l'UA a salué la nouvelle dynamique et le processus de réforme en cours au sein du PAP sous la conduite de Fateh Boutbig, soulignant l'importance de consolider son rôle d'espace continental de dialogue, de pluralisme politique, de participation démocratique et d'expression des aspirations des peuples africains, tout en garantissant la liberté d'expression et le respect des droits de l'opposition politique. M. Mahmoud Ali Youssouf a, en outre, réitéré l'engagement de la Commission à soutenir les efforts visant à encourager la ratification du protocole relatif au PAP et à encourager les réformes concrètes à même de développer ses prérogatives et de renforcer sa présence institutionnelle. Au terme de la rencontre, les deux parties ont souligné l'importance d'approfondir le partenariat institutionnel, de renforcer les capacités et d'assurer un financement durable du PAP, afin de lui permettre d'assumer pleinement son rôle dans la promotion de l'intégration continentale, l'ancrage de la gouvernance démocratique et la concrétisation des aspirations des peuples africains dans le cadre de l'Agenda 2063 de l'UA.

Le Front Polisario décrète la mobilisation générale face à l'occupant marocain

Le Secrétariat national du Front Polisario décide de décréter l'état de mobilisation générale pour faire face à l'occupant marocain « expansionniste ». C'est ce qu'indique mardi un communiqué ayant sanctionné la réunion d'urgence, tenue sous la présidence du secrétaire général du Front Polisario et président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali.

Dangereuses manœuvres militaires marocaines

Cette décision intervient à la lumière des développements accélérés de la situation, notamment les dangereuses manœuvres militaires marocaines, précise le communiqué, qui appelle l'ensemble des Sahraouis, hommes et femmes, à se tenir pleinement prêts à faire face à toutes les conspirations et manœuvres de l'ennemi, à relever tous les défis et à rester fidèles au serment des martyrs, en défense de la terre, de l'honneur et



des choix libres du peuple sahraoui en faveur de la liberté, de l'autodétermination et de l'indépendance. Il exhorte, en outre, les Nations unies et l'Union africaine à assumer leurs responsabilités en vue d'amener l'occupant marocain à mettre fin à son occupation illégale du territoire de la République sahraouie et à mettre un terme à son intransigeance et à ses entraves aux efforts de la communauté internationale visant à parachever le processus de décolonisation du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique.

Une démarche dangereuse d'escalade

Par ailleurs, le Secrétariat national sahraoui met en garde contre les tentatives de l'occupant marocain de détourner l'attention de sa cuisante défaite, qui a réduit à néant ses campagnes de propagande ainsi que ses investissements dans l'achat des consciences et les marchandages. A cet effet, le Maroc procède actuellement au déploiement de ses forces militaires en grand nombre, dotées de différents types d'armes et d'équipements, et à leur regroupement dans plusieurs positions le long du mur de la honte et de l'humiliation, dans une démarche dangereuse d'escalade qui contredit totalement ses prétendues déclarations d'attachement au cessez-le-feu, conclut le communiqué.

CHINE:

L'excédent commercial passe la marque des 1000 mds de dollars dès octobre

La Chine a annoncé mardi avoir passé dès le mois d'octobre la marque des 1.000 milliards de dollars d'excédent commercial depuis le début de l'année, avec un bond des exportations vers l'UE et les Etats-Unis. Sur les dix premiers mois de l'année, l'excédent commercial chinois avec l'UE a progressé de 28,6 % à 310,67 milliards de dollars, soit plus d'un milliard par jour, malgré les efforts des Vingt-Sept pour tenter de contrecarrer cette tendance. Le commerce extérieur continue de s'imposer comme un moteur de l'économie chinoise, notamment grâce à l'explosion de la demande pour les produits liés à l'intelligence artificielle et dans le domaine de la voiture électrique. Pour le seul mois d'octobre, les exportations chinoises ont progressé de 35,2 % sur un an à 412,3 milliards de dollars. Les importations ont elle aussi fortement grimpé, de 41,6 % sur un an à 307,1 milliards de dollars, mais sans permettre d'empêcher le creusement du déficit. Parmi les exportations, 54,58 milliards sont allés vers l'Union européenne en octobre, en hausse de 24,4 %, pour un excédent mensuel chinois de 33,4 milliards. Les exportations chinoises vers les Etats-Unis ont elle aussi bondi en octobre, de 32,9 % à 46,4 milliards, malgré le contexte de guerre tarifaire lancée par le président américain Donald Trump.

LES ANNONCES DU GOUVERNEMENT JUGÉES INSUFFISANTES PAR LES SYNDICATS :

La France toujours sous la pression de la rue

Malgré les concessions salariales faites hier matin aux partenaires sociaux, la bataille est loin d'être gagnée pour le gouvernement de Sébastien Lecornu. Face à des annonces rapidement qualifiées d'insuffisantes par les principales centrales syndicales et à une jeunesse mobilisée depuis plusieurs semaines, l'exécutif reste sous la menace directe d'un durcissement de la contestation dans la rue. Alors que des syndicats de la fonction publique ont déjà fixé une nouvelle journée de grève au 17 novembre contre le gel du point d'indice, l'intersyndicale devait se réunir hier soir pour décider des suites du mouvement, dans un climat où la colère ne retombe pas.

Au terme d'une conférence sociale très attendue à Matignon, réunissant syndicats et patronat, le Premier ministre a tenté de désamorcer la crise par un geste sur le pouvoir d'achat. Selon les comptes-rendus des médias français et de l'agence AFP, le gouvernement a acté un «coup de pouce» de 0,6 % sur le Smic ; une mesure d'arbitrage direct qui n'avait plus été utilisée depuis 2012, cumulé à la revalorisation automatique de 1 % liée à l'inflation.

Porté à 1,6 % au total, le salaire minimum est avancé au 1er décembre au lieu du 1er janvier, pour s'établir à environ 1 502 euros net mensuels, soit une augmentation d'environ 24 euros par mois. Pour forcer la main au patronat et relancer les négociations collectives, le gouvernement a promis la publication, cette semaine, d'un décret durcissant le calcul des exonérations de cotisations sociales pour les branches dont les minima restent inférieurs au Smic. Parmi les autres mesures annoncées figurent la prolongation en 2027 de la prime carburant employeur (jusqu'à 1 000 euros défiscalisés) et le relèvement à 10 000 euros du plafond de défiscalisation des heures supplémentaires.

Mais ces annonces ont apparemment manqué leur cible auprès des représentants des travailleurs. Marylise Léon (CFDT) a jugé la hausse «insuffisante», tout en saluant la conditionnalité inédite de certaines aides publiques aux négociations de branche. Sophie Binet (CGT) a tranché en dénonçant de simples «miettes», soulignant qu'une revalorisation automatique d'environ 18 euros était de toute façon acquise en début d'année. Seul Frédéric Souillot (FO) s'est félicité que le «dogme» contre les coups de pouce soit tombé. Sur le front de la jeunesse, la tension reste tout aussi vive. Alors que le Premier ministre recevait l'après-midi les représentants lycéens et étudiants avant un comité de travail sur la réforme de Parcoursup, le ministre de l'Éducation nationale, Édouard Geffray, a affiché une ligne ferme face aux blocages d'établissements qui se multiplient depuis la mi-septembre. Confirmant le maintien des dates du baccalauréat, il a rappelé l'illégalité des blocages et évoqué de possibles cours de rattrapage pendant les vacances scolaires. Entre des syndicats insatisfaits et une contestation lycéenne installée, l'exécutif aborde les prochaines semaines dans un climat de vive tension.

CINEMA:

«À jamais les premières», la bataille des pionnières du football féminin en Espagne

Salué par plusieurs prix, notamment au festival de Malaga, le film « À jamais les premières » de la réalisatrice espagnole Marta Díaz de Lope Díaz arrive ce mercredi 11 novembre sur les écrans en France.

Découvert au dernier festival de San Sebastián sous le titre « Pioneras », il nous raconte la création d'une équipe féminine de football dans un pays corseté par la dictature franquiste et la religion. Espagne, 1970. Des bataillons de femmes choucroutées, membres de la section féminine de la Phalange, veillent sur l'éducation des jeunes filles, rappelant que leur place est à la cuisine et auprès des enfants. Ménagères et mères de famille, hors de ces horizons point de salut. 1970, c'est aussi le procès de Burgos : des militants basques de l'ETA jugés pour le meurtre et l'agitation qui l'accompagne dans les universités, le doute qui s'installe chez certains cadres de l'armée et une société civile inquiète qui apparaît en toile de fond dans le film. Des images d'actualité de l'époque viennent aussi éclairer le contexte, sans peser sur la narration. « Comment ça va en Espagne ? », demande à un proche un immigrant de retour à la maison... « On ne peut pas se plaindre », lui répond celui-ci. Voilà la blague, à double sens, que raconte l'une des jeunes joueuses à son amie.



Une galerie de portraits

Elles sont une bande de copines qui jouent ensemble au foot, à côté de leurs frères et leurs petits copains sur un terrain vague et boueux au pied d'une barre d'immeuble. Le film est l'occasion d'une galerie de portraits réussis : il y a les deux étudiantes, l'une qui ne pense qu'aux études et au foot, et l'autre politiquement engagée, la jeune apprentie coiffeuse, la lycéenne qui soulage sa colère en frappant un ballon contre les murs, la jolie infirmière qui aime faire la fête... De jeunes comédiennes qui, pour certaines, n'avaient jamais touché un ballon de foot de leur vie et ont passé des semaines à travailler passes et dribbles ! Il y a aussi la journaliste sportive Edelmira qui doit signer ses papiers d'un nom d'homme (interprétée par Aixa Villangrán découverte en France dans la série déjantée La vida perfecta). Un clin d'œil à la journaliste sportive Sara Estévez qui utilisait le pseudonyme de Maratón, parce qu'alors les femmes journalistes sportives devaient signer d'un patronyme masculin. Edelmira se décidera à signer ses papiers Izquierdo, en hommage à une autre journaliste sportive Mari Carmen Izquierdo... Au générique, deux hommes aussi : l'entraîneur (José Troncoso) et un jeune homme ambitieux et enthousiaste qui sent dans le football féminin une pratique en devenir, Javier Poga (interprété par Daniel Ibañez, comédien vu notamment dans Segundo premio, d'Isaki Lacuesta).

Inspiré de faits réels

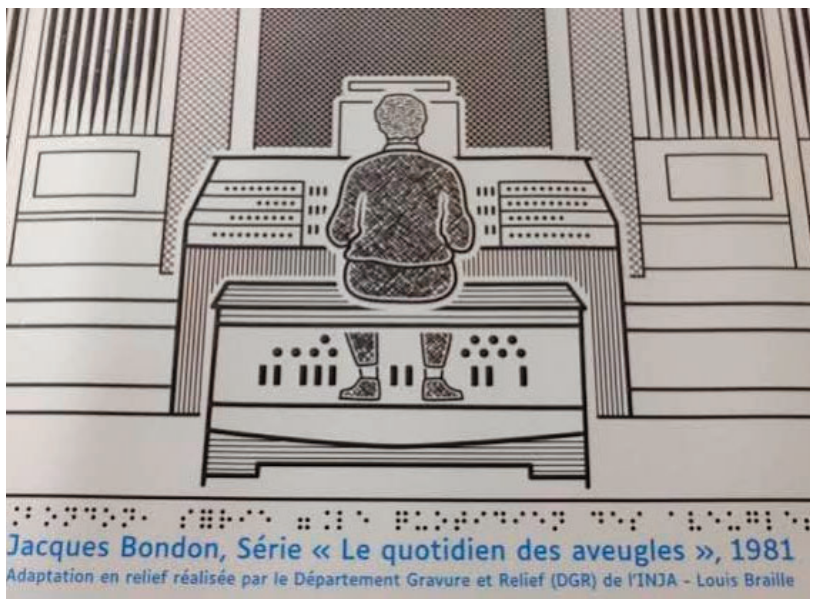
Le film, inspiré de faits réels, raconte les obstacles qu'il leur a fallu vaincre pour trouver des terrains et des vestiaires, organiser des matchs et des tournois, accueillir du public. Si certaines situations sont rocambolesques et prêtent à sourire, comme l'accueil des joueuses par la fanfare municipale dans un village où elles jouent pour financer une nouvelle cloche à l'église, les tensions sont fréquentes avec un public masculin (les frères et petits copains y compris) grossier et sexiste, avec les mères aussi qui craignent pour leur vertu, et bien sûr les pressions politiques. Car le football est une affaire d'hommes et les femmes n'y sont tolérées que dans un cadre « folklorique ». La Fédération espagnole de football organisera cette année-là un match opposant les gloires féminines de la chanson des années soixante (Lola Flores, Rocio Jurado, Marujita Díaz...) dont le film propose des images : au cinéma, nos jeunes joueuses voient, consternées, cette séquence aux images d'actualité avec en bande-son les rires et les sifflets des spectateurs. « Pourquoi m'abandonnes-tu tous les dimanches, pour aller voir du football ? », se plaint la chanteuse Rita Pavone dans ce film à l'esthétique très « années 70 ». Les footballeuses espagnoles et la société ont fait du chemin depuis : si la fédération n'a reconnu une section féminine qu'en 1980, l'équipe nationale a à son actif le brillant parcours que l'on connaît...

Les aveugles et la photographie

L'Institut National des Jeunes Aveugles à Paris ouvre pour la première fois au public sa précieuse collection photographique. À l'occasion du bicentenaire de l'invention de la photographie, cette institution vieille de près de 240 ans propose l'exposition « Des aveugles. La collection photographique de l'INJA ». Entretien avec la commissaire Léa Miranda. Certains diront que oui. Je ne le pense pas. La photographie peut être excluante dans un rapport photographe-sujet traditionnel avec les personnes aveugles. L'idée de cette exposition était de sortir de ce rapport et de montrer que les aveugles et les personnes malvoyantes font partie de l'histoire photographique. Ils sont visibles dans les premières photographies. Le rapport avec le sujet, les appareils photos, les techniques, évolue… Et les évolutions médicales avec. Du coup, c'était une manière d'inscrire non seulement la manière de portraiturer les aveugles et les évolutions qui vont avec dans une histoire longue, mais de montrer finalement comment ces personnes participent à cette histoire.

L'invention de la photographie, qu'a-t-elle changé pour les aveugles ?

Je ne sais pas si cela a directement changé quelque chose. Je dirais que les évolutions de la photographie, du médium, ont été de pair avec les évolutions du traitement des aveugles. Aujourd'hui, il y a de moins en moins d'aveugles, de plus en plus de malvoyants. Il se trouve que la photographie, par exemple en noir et blanc, est beaucoup plus contrastée que la peinture, les couleurs. Cela ouvre un champ des possibles et un champ de dialogue autour de l'image avec ces communautés.


Jacques Bondon, Série « Le quotidien des aveugles », 1981
Adaptation en relief réalisée par le Département Gravure et Relief (DGR) de l'INJA - Louis Braille

Entre Nicéphore Niépce, l'inventeur de la photographie, il y a 200 ans, et Louis Braille, l'inventeur d'un système d'écriture pour les personnes aveugles et malvoyantes, y a-t-il un lien ?

On pourrait dire : a priori non. Après, il se trouve que la première photographie, prise par Niépce depuis la fenêtre de sa propriété du « Gras » à Saint-Loup-de-Varennes, et que nous célébrons dans le cadre du bicentenaire de la photographie, est un objet en relief. Pourquoi ? Parce qu'à l'époque, cette photographie est une héliographie réalisée par exposition à la lumière sur une plaque d'étain recouverte de bitume de Judée. Ce bitume va se figer sur un temps d'exposition très long, environ dix heures, ses parties exposées à la lumière se durcissant, les parties molles disparaissant, créant finalement un objet en relief. Donc paradoxalement, on pourrait dire que la première photo est un objet en relief. Et presque en même temps, en 1825, Louis Braille a inventé l'écriture qui permettra aux personnes aveugles d'accéder à la lecture et à l'écriture.

Comment un aveugle approche-t-il ou « regarde »-t-il une photo ?

Il y a plusieurs manières de répondre à cette question, parce qu'il y a aussi une pluralité de spectres de la malvoyance et de la cécité. Il y a le rapport à l'image : qu'est-ce qu'on voit déjà de prime abord ? En sortant de cela, il y a la question de la description. Ici, dans notre exposition, nous avons également une photographie en relief qui est destinée à être touchée. Il va y avoir beaucoup d'ateliers avec des élèves dans le cadre de cours de français, sur la question de la description de l'image, la création d'un récit, mais aussi des ateliers extrascolaires dans l'exposition, posant la question : de quelles différentes manières peut-on appréhender une photographie ?

Comment pourrait-on décrire cette photo en relief exposée ici ?

Dans cette photo en relief, nous voyons un élève de l'Institut national des jeunes aveugles qui est en train de jouer de l'orgue dans la grande salle de l'INJA. J'ai choisi cette photo d'abord pour rendre hommage au lieu, car la musique est omniprésente ici. Les élèves jouent des instruments et les restaurent. Au-delà, il s'agit de montrer un certain rapport entre le photographe, le sujet, et la manière de représenter les aveugles et malvoyants. Ici, l'élève a été pris en photo de dos. Je trouvais que c'était joli, parce qu'on sort de ce rapport de la capture du photographe face au visage du sujet.

« AUTANT EN EMPORTE LE VENT » :

Le film qui fit roupiller Roosevelt

Production colossale, ce monument tiré de l'unique livre de Margaret Mitchell sort enfin en 4K ! Une histoire d'amour sur fond de guerre de Sécession et de ciel rougeoyant avec la première grande héroïne moderne : Scarlett O'Hara. Pour certains, c'est le film des films. Un objet de vénération. Le chef-d'œuvre suprême. Pour d'autres, c'est un mélo poussiéreux et suranné. Voire une œuvre raciste. Une chose est sûre : cette fresque romanesque représente Hollywood au sommet de son faste et de sa démesure. Autant en emporte le vent date de 1939. Il est entré dans la légende. Et près de quatre-vingt-dix ans après sa sortie, ce grand spectacle au format 1.37 : 1 – donc carré – a été restauré de fond en comble pour sa première sortie en 4K Ultra HD. Ce nouveau master en Dolby Vision lui fait honneur. Par son gigantisme, cette incroyable saga sudiste a demandé trois années de mise en chantier. À l'origine du projet, il y a bien sûr le livre d'une journaliste d'Atlanta, Margaret Mitchell, écrit en 1936 (ce best-seller s'est vendu à plus de 35 millions d'exemplaires). Un roman de plus de 1 000 pages difficile à condenser dans un film de près de quatre heures. Il raconte à la veille de la guerre de Sécession, en 1861, le destin de Scarlett O'Hara, une aristocrate qui vit à Tara, riche plantation de coton en Géorgie. Forte et indépendante, la jeune femme est promise à un bel avenir. L'héritière est courtisée par tous les bons partis du pays. Notamment le capitaine Rhett Butler. Mais la guerre civile américaine éclate. Et Scarlett fait preuve de courage et de détermination pour survivre à la misère… Refusé par la MGM, Warner et RKO, le livre semble au départ impossible à adapter au cinéma. On doit le film à l'obstination d'un seul homme : le producteur David O. Selznick, qui a fondé un studio indépendant en 1935, Selznick International Pictures. Lorsque Kay Brown, son assistante à New York, lui fait découvrir le roman et tente de le convaincre de son intérêt (elle le harcèle au téléphone et l'implore de le lire !), Selznick finit par acheter les droits du bouquin pour 50 000 dollars le 30 juillet 1936, un mois après sa publication. Le dramaturge Sidney Howard est chargé d'écrire le scénario. Mais de grandes plumes participent aussi à l'élaboration du récit (dont Ben Hecht et Francis Scott Fitzgerald, l'auteur de Gatsby le Magnifique, qui fut engagé pour élaguer les dialogues). Il y a des réécritures incessantes du script et le projet épuise douze scénaristes.

1 400 candidates pour Scarlett

Pendant deux ans, l'Amérique tout entière suit le feuilleton de la genèse de ce film hors norme. Selznick mène des castings à travers tout le pays pour dénicher sa Scarlett et passe en revue toutes les jeunes premières disponibles à Hollywood. En tout, 1 400 actrices postulèrent en passant des tests et des bouts d'essai pour décrocher le rôle le plus convoité du 7e art. Parmi elles, Bette Davis, Katharine Hepburn, Jean Arthur, Joan Crawford, Claudette Colbert, Barbara Stanwyck, Lana Turner et Carole Lombard. Paulette Goddard, l'héroïne des Temps modernes de Charlie Chaplin, est longtemps la favorite. Elle passe de nombreuses auditions et Selznick l'envoie à La Nouvelle-Orléans pour travailler son accent du Sud. Mais la Britannique Vivien Leigh, au bras de son compagnon Laurence Olivier, est présentée un soir à David O. Selznick par le biais de son frère, l'agent artistique Myron Selznick, le 10 décembre 1938.

YENNAYER 2977 A TLEMCEN :

Un colloque national sur le patrimoine vivant et la diversité linguistique

LE HAUT commissariat à l'amazighité (HCA), en collaboration avec l'Université Abou-BakrBelkaïd de Tlemcen et le laboratoire de recherche « Dynamique des langues et des discours autour de la Méditerranée » (DYLANDIMED), organise, les 11 et 12 janvier 2027, à Tlemcen, un colloque national consacré aux liens entre Yennayer, la diversité linguistique et la préservation du patrimoine vivant.

Intitulée « Tlemcen, Yennayer et diversité linguistique : manifestations du patrimoine vivant et enjeux de sa préservation durable », cette rencontre scientifique s'inscrit dans le cadre des festivités officielles célébrant le Nouvel An amazigh 2977, dont la ville de Tlemcen accueillera les célébrations nationales. À cet effet, le HCA a lancé, hier, un appel à communications destiné aux chercheurs, universitaires et acteurs du patrimoine souhaitant prendre part aux ateliers parallèles du colloque. Les propositions, qui devront préciser l'axe thématique retenu et être rédigées dans l'une des deux langues nationales, l'arabe ou le tamazight, ou dans une langue étrangère, sont attendues jusqu'au 10 décembre prochain, et sont à transmettre à : secretariat@hcamazighite.dz.



Dans l'argumentaire de cette rencontre, le comité scientifique indique que la célébration de Yennayer « constitue aujourd'hui l'une des expressions les plus marquantes du patrimoine culturel immatériel en Algérie » qui représente, outre sa dimension festive, « un espace privilégié pour la transmission des connaissances, des valeurs, des pratiques sociales et des expressions linguistiques qui ont contribué, au fil des siècles, à forger l'identité plurielle de la société algérienne ». Ainsi, le colloque a pour objectif de réunir chercheurs, universitaires, doctorants, acteurs culturels, représentants de la société civile et décideurs autour d'une réflexion pluridisciplinaire sur les rapports entre Yennayer, la diversité linguistique et le patrimoine vivant. Il vise notamment à « mettre en lumière les mécanismes de transmission culturelle, analyser les défis de la préservation du patrimoine dans le contexte actuel et proposer des approches novatrices pour garantir la pérennité de cet héritage dans le cadre du développement durable ». Placée sous le slogan « Yennayer unit et la patrie rassemble », cette manifestation aspire à réaffirmer aussi la portée fédératrice de cette célébration, considérée comme un patrimoine commun et un vecteur de dialogue interculturel, de cohésion nationale et de valorisation de la diversité culturelle algérienne. Parmi les principales pistes de réflexion retenues figurent la mise en valeur des dimensions historique, linguistique, sociale et symbolique du patrimoine associé à Yennayer, l'étude des mécanismes de transmission intergénérationnelle des savoirs et des pratiques, ainsi que le rôle des langues maternelles dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Les participants seront également invités à examiner les défis auxquels se heurte le patrimoine vivant face aux mutations sociétales actuelles et à encourager le partage d'expériences entre chercheurs et acteurs de terrain. Par ailleurs, une attention particulière sera accordée aux possibilités offertes par les outils numériques dans la documentation, l'archivage et la diffusion du patrimoine immatériel. Une manière pour les organisateurs de contribuer à l'élaboration de stratégies durables de préservation du patrimoine culturel, tout en consolidant les passerelles entre l'université, les institutions culturelles, les collectivités locales et la société civile. Enfin, abordant le choix de Tlemcen pour accueillir les festivités officielles, les organisateurs considèrent que cette ville offre « un cadre particulièrement propice à l'étude des interactions entre le patrimoine vivant, la diversité linguistique et la cohésion sociale ». Carrefour de civilisations et espace de convergence des langues, des cultures et des traditions, Tlemcen a constitué, au fil de son histoire, un important foyer de production et de transmission d'un patrimoine matériel et immatériel d'une grande richesse.

SIDI BEL-ABBES :

Rencontre intellectuelle à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération et de la commémoration de l'allégeance à l'Emir Abdelkader

La Faculté des lettres, des langues et des arts de l'Université "Djillali Liabès" de Sidi Bel-Abbès a abrité, mardi, une rencontre intellectuelle à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération et de l'allégeance au fondateur de l'Etat algérien moderne, l'Emir Abdelkader, a-t-on appris auprès des organisateurs. Organisée sous le slogan "De l'allégeance à l'Emir à la Révolution de libération", cette manifestation académique s'est déroulée sous la supervision du recteur de l'université, le professeur Bouziani Merahi, avec la participation d'enseignants et de chercheurs qui ont présenté une série de communications scientifiques consacrées aux principales étapes de la lutte nationale et de libération, depuis la résistance de l'Emir Abdelkader à la colonisation française jusqu'au déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954.Dans ce cadre, le professeur Ouadane Boughafala, de l'Université de Tiaret, a consacré son intervention, intitulée "L'Emir Abdelkader et la naissance de l'Etat national moderne : une expérience précoce de construction du pouvoir et d'organisation de la société dans le monde arabo-musulman", à l'expérience pionnière de l'Emir et à son génie politique et militaire dans l'édification des institutions, l'organisation des structures du pouvoir et l'unification de la société, faisant de cette expérience un modèle précurseur dans la région. De son côté, le professeur Elias Boukhemoucha, de l'Université Djillali-Liabès, a abordé le rôle du cinéma dans la préservation et la documentation de la mémoire nationale, à travers une communication intitulée "Lecture d'une séquence du film +Chroniques des années de braise+", mettant en évidence la manière dont le cinéma algérien a mobilisé l'image et le langage visuel pour évoquer le déclenchement de la Révolution de libération et restituer les souffrances du peuple algérien durant la période coloniale. Pour sa part, le professeur Mohamed Bachir Bouadjera, de l'Université d'Oran 1'"Ahmed Benbella", a mis en lumière, dans une communication intitulée "L'aura de la bravoure entre le creuset de l'Emir et le rugissement du Lion du 1er Novembre 1954", les liens historiques et spirituels entre la résistance menée par l'Emir Abdelkader et la lutte armée de la génération du 1er Novembre, soulignant les valeurs d'héroïsme et de résistance ainsi que la transmission de l'esprit de libération entre les générations. En marge de cette rencontre, organisée à l'initiative de la sous-direction des activités scientifiques, culturelles et sportives, en coordination avec la faculté, des clubs estudiantins ont organisé une exposition regroupant diverses créations et activités illustrant l'intérêt des étudiants pour la mémoire nationale et leur volonté de contribuer à sa préservation et à sa valorisation.

SIDI BEL-ABBES/AÏN TEMOUCHENT :

Organisation de diverses expositions d'artisanat traditionnel à l'occasion de la Journée nationale de l'artisan

Les directions du tourisme et de l'artisanat des wilayas de Sidi Bel-Abbes et Aïn Temouchent ont organisé, lundi, diverses expositions de produits artisanaux, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'artisan, coïncidant avec le 9 novembre de chaque année. A Sidi Bel-Abbes, présidant l'ouverture de cette manifestation organisée à la Maison de l'artisanat et des métiers, le secrétaire général de la wilaya, Riad Maoui, a souligné que "la célébration de cet événement reflète le grand intérêt accordé par l'Etat à la promotion de l'artisanat et des métiers, en tant que levier économique créateur de richesses et d'emplois, en plus de son rôle fondamental dans la préservation de l'identité et du patrimoine national". M. Maoui a également mis en avant "la volonté des pouvoirs publics de continuer à accompagner les artisans et à leur apporter toutes les facilités nécessaires pour leur permettre de développer leurs ateliers et de s'intégrer efficacement dans le tissu économique local grâce aux différents dispositifs d'aide et de financement disponibles". Cette exposition a vu la participation de 30 exposants issus de diverses spécialités, qui ont présenté un large éventail de créations et de produits traditionnels mettant en valeur l'authenticité et la richesse de l'artisanat réputé dans la wilaya. Pour sa part, le directeur du tourisme et de l'artisanat, Zaïd Tayebi, a précisé que "cette manifestation constitue une opportunité périodique pour mettre en lumière le potentiel des artisans locaux et s'employer à ouvrir de nouveaux horizons de commercialisation pour leurs produits, tout en encourageant les jeunes et les porteurs de projets à se lancer dans l'entrepreneuriat au sein de ce secteur vital". M. Tayebi a ajouté que les services du secteur œuvrent, en coordination avec les divers partenaires et dispositifs d'aide, à améliorer le climat de l'activité artisanale et à mettre à disposition des espaces promotionnels adaptés, tout en accordant une attention particulière à l'insertion des personnes aux besoins spécifiques et à la valorisation de leurs initiatives créatives. L'événement a également été marqué par la distinction de plusieurs artisans émérites, notamment parmi la catégorie des personnes à besoins spécifiques, ainsi que des porteurs de projets ayant bénéficié de crédits et de dispositifs de financement publics, en reconnaissance de leurs contributions à la préservation du patrimoine culturel et au développement du produit artisanal local. A Aïn Temouchent, la maison de la culture "Aïssa Messaoudi" a abrité une exposition de produits artisanaux traditionnels. Cette manifestation a rassemblé près de 40 artisans de la wilaya, avec la présentation d'une variété de produits, particulièrement les costumes traditionnels, les plats du terroir et la bijouterie traditionnelle. Plusieurs artisans en activité dans la wilaya ont également été honorés, selon les déclarations du directeur de wilaya du tourisme et de l'artisanat, Houari Berraïah. Le secteur recense plus de 4.000 artisans activant dans la wilaya, répartis sur divers domaines, a-t-on souligné.

Ouverture à Alger d'un atelier régional sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique

La ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a présidé, hier lundi à Alger, l'ouverture d'un atelier régional au profit des points focaux des Etats africains parties à la Convention de l'UNESCO de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, avec la participation d'experts et de responsables d'organismes internationaux, dans le cadre du renforcement de la coopération africaine dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, indique un communiqué du ministère. Dans son allocution d'ouverture, Mme Bendouda a souligné que cet atelier, organisé par le Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique (CRESPIAF), en coopération avec l'UNESCO, dépasse le simple cadre technique pour incarner une «prise de conscience stratégique commune» quant à l'importance de la sauvegarde du patrimoine vivant de l'Afrique, en le transformant d'une mémoire orale ou de pratiques traditionnelles en capital de l'identité économique et culturelle, et outil efficace au service de la souveraineté culturelle et du développement durable. Cet atelier est consacré à l'élaboration des rapports périodiques des Etats parties, un mécanisme qui permet, a-t-elle ajouté, «de mesurer l'efficacité des politiques publiques, d'identifier les lacunes en matière de financement et de connaissances, et de transformer les données participatives avec les communautés locales et les détenteurs du patrimoine en décisions stratégiques, anticipatives et durables». Elle a, à ce propos, indiqué que «l'Algérie, partant de sa vision globale, considère le patrimoine culturel, matériel et immatériel, comme l'un des fondements de la sécurité nationale et de l'identité nationale», rappelant que «le pays a œuvré à consacrer son leadership continental à travers des étapes décisives, dont son précédent historique en tant que premier pays au monde à avoir ratifié la Convention de l'UNESCO de 2003» pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. La ministre a précisé que cette ratification s'est traduite, sur le plan institutionnel, par l'accueil et la création du CRESPIAF sous l'égide de l'UNESCO, en tant que «référence pour le renforcement des capacités et l'harmonisation des visions à l'échelle continentale», et a été couronnée par «la transformation numérique pour moderniser l'inventaire national et mettre en place des bases de données liées à la recherche académique».Ces mesures interviennent «parallèlement à une diplomatie culturelle ferme visant à protéger le patrimoine identitaire, notamment à travers le classement d'éléments patrimoniaux majeurs sur la liste de l'UNESCO et le dépôt de dossiers stratégiques en cours d'évaluation internationale, comme l'art du zellige et la blouza oranaise, ainsi que des dossiers africains communs destinés à renforcer les liens d'unité et de complémentarité entre les pays du continent», a-t-elle poursuivi. Mme Bendouda a insisté sur l'ambition stratégique, dans le cadre de la vision de l'Union africaine (UA) et des objectifs de l'UNESCO, de «permettre aux experts et aux points focaux du continent africain de disposer des outils juridiques et techniques nécessaires à la protection globale du patrimoine africain, et d'ouvrir les bibliothèques, les musées et les centres de recherche africains aux chercheurs du continent afin que l'histoire de l'Afrique soit écrite par des Africains». Selon les organisateurs, cet atelier vise à préparer les points focaux des pays africains à la transition vers le nouveau système d'établissement des rapports périodiques et à les familiariser avec ses mécanismes d'élaboration et de soumission, à travers plusieurs axes notamment «l'accompagnement de cette transition vers un système mondial unifié et coordonné de présentation des rapports périodiques, ainsi que sur la découverte des modèles électroniques révisés et simplifiés lancés par l'UNESCO à la fin du mois de septembre 2026 pour faciliter leur préparation». Cette rencontre réunit des experts du patrimoine représentant près de 50 points focaux de pays africains, ainsi que des responsables de bureaux régionaux de l'UNESCO dans quatre pays africains, en dehors de son siège principal. Les sessions de travail sont encadrées par des experts du Réseau mondial des gestionnaires de l'UNESCO, aux côtés d'experts algériens.

Après la dégringolade, pourquoi les actions de l'IA retrouvent des couleurs en Bourse

Nvidia, Tesla et autres géants de la tech ont soufflé vendredi, après une semaine de turbulences boursières. Mais cette accalmie intervient sur fond de doutes grandissants concernant les dépenses colossales consacrées à l'intelligence artificielle.

Reprise, ou simple sursaut ? Vendredi 6 novembre, au lendemain d'une débâcle boursière qui a fait disparaître des milliers de milliards de dollars de capitalisation, les géants de la tech ont retrouvé quelques couleurs à Wall Street. Le Nasdaq, particulièrement exposé aux valeurs technologiques, a terminé la séance en hausse de 1,1 % – un rebond qui ne suffit toutefois pas à effacer la chute de 5,5 % enregistrée la veille. Le S&P 500 a progressé de 0,3 %, tandis que le Dow Jones a cédé 0,4 %. Le vert est revenu sur les écrans. Mais une question subsiste : est-elle vraiment réglée ? La correction avait frappé de plein fouet les entreprises les plus étroitement associées à l'essor de l'intelligence artificielle. Fabricants de puces, concepteurs de semi-conducteurs et groupes technologiques avaient subi des dégagements massifs. Nvidia et Tesla, notamment, ont récupéré une partie du terrain perdu. Mais les marchés asiatiques et européens ont, eux, continué de s'enfoncer. En Corée du Sud, le Kospi a abandonné 6 %, tandis que le titre du fabricant de semi-conducteurs SK Hynix plongeait de plus de 10 %. En Europe, les principales places de Francfort, Paris et Madrid ont également terminé dans le rouge. À Londres, le FTSE 100 a reculé de 1,01 %.



L'IA rattrapée par la politique américaine

À l'origine de cette nervosité, plusieurs inquiétudes se conjuguent. La victoire des démocrates aux élections de mi-mandat américaines a ravivé les craintes d'un durcissement de la réglementation sur l'intelligence artificielle et les infrastructures énergivores que nécessitent les centres de données. Plusieurs élus démocrates avaient fait campagne sur la nécessité d'encadrer davantage le développement de ces technologies. Le changement de rapport de force à Washington pourrait donc modifier les perspectives d'un secteur dont les valorisations reposent en grande partie sur la promesse d'une croissance rapide, peu entravée par les pouvoirs publics. Donald Trump, lui, n'entend pas renoncer à cette ambition. Vendredi, le président américain a réaffirmé son soutien à ce qu'il appelle la « superintelligence », dénonçant les dirigeants qui refuseraient, selon lui, « les richesses qu'elle peut apporter » par simple manque de discernement. Mais combien de temps les entreprises pourront-elles dépenser des dizaines, voire des centaines de milliards de dollars dans l'intelligence artificielle sans démontrer un retour économique à la hauteur de leurs investissements ?

Le temps des promesses touche-t-il à sa fin ?

Depuis plusieurs mois, les géants technologiques engagent des sommes considérables dans les puces, les serveurs, les infrastructures informatiques et les centres de données. Une course à la puissance qui alimente les valorisations boursières, mais dont la rentabilité demeure incertaine. « Le Congrès qui arrive va s'intéresser à l'intelligence artificielle de manière particulièrement spectaculaire », déclare Russ Shaw, fondateur de Tech London Advocates à la BBC. « Je suis un fervent partisan de l'IA, mais lorsque je regarde ce que font ces entreprises, je constate qu'elles ne communiquent pas efficacement sur les bénéfices de cette technologie, particulièrement aux États-Unis. » Un avis partagé par Pierre Baqué, directeur général de la plateforme d'intelligence artificielle Neural Concept. La chute des cours constitue une « correction de marché nécessaire », qui traduit des interrogations légitimes sur les montants engloutis dans les infrastructures.

REMBRANDT OU PAS ?

Une nouvelle IA aide les experts à trancher

Des chercheurs de Carnegie Mellon ont entraîné une intelligence artificielle sur plus de 1 300 peintures pour reconnaître la patte de Rembrandt. Particularité de leur modèle : il révèle, zone par zone, les détails qui orientent son jugement. 2024, dans une maison à Camden, dans le Maine (États-Unis). Le commissaire-priseur Kaja Veilleux, en pleine expertise, s'arrête net face au portrait d'une jeune fille dans le grenier. Il sera vendu 1,41 million de dollars, en raison de son présumé créateur : Rembrandt. Mais un doute subsiste. Quand, deux ans plus tard, des chercheurs de l'université Carnegie Mellon soumettent le tableau du XVIIe siècle à l'algorithme d'authentification qu'ils viennent d'élaborer, la machine estime, avec un degré de confiance de 84,7 %, qu'il s'agit bien d'une toile du maître néerlandais. Faut-il y croire ? Les ingénieurs eux-mêmes préviennent que non, du moins pas si vite. « Ces résultats ne sont pas une authentification, ce sont une observation statistique, à considérer aux côtés de la recherche historique, de l'analyse des matériaux et d'autres outils, la décision finale revenant aux experts humains », prévient Phil LeDuc, professeur de génie mécanique et coresponsable du travail, dans un communiqué publié par l'université. L'étude, parue dans les Proceedings of the National Academy of Sciences (PNAS), s'intéresse d'ailleurs moins à la réponse de l'IA qu'à sa façon de l'expliquer.

Œil d'expert, rayons X ou infrarouges... et IA

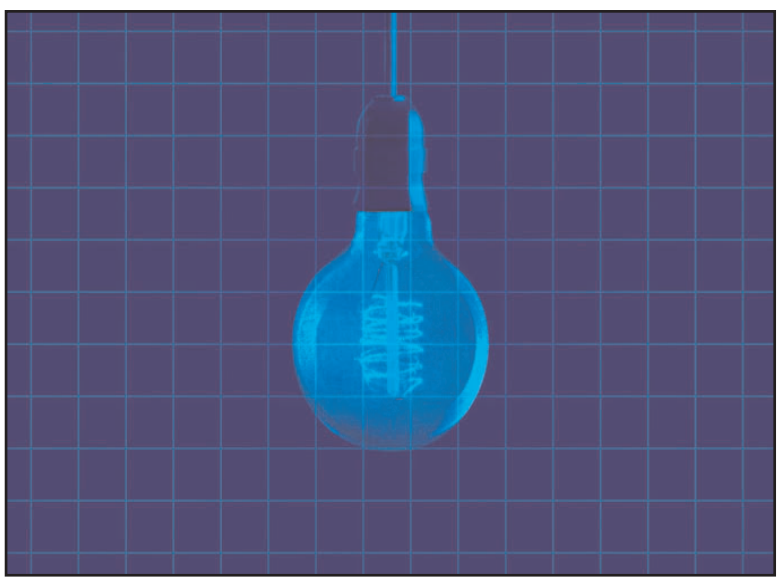
Pendant longtemps, trancher entre un maître et un habile copiste relevait du seul œil exercé. Puis les rayons X et la réflectographie infrarouge, qui permettent de voir sous la couche de peinture, sont entrés dans la danse. Les spécialistes jonglent aujourd'hui entre documents d'archives, sujets, évolution du style au fil d'une carrière, analyse du coup de pinceau, nature des pigments et des supports pour tenter d'éviter les pièges. Il est en effet plus difficile de distinguer les productions des élèves et des assistants qui ont parfois peint aux côtés du maître, ou encore d'expertiser certaines œuvres passées entre les mains de restaurateurs qui ont pu modifier ou ajouter des éléments. C'est pour cette raison que l'équipe d'ingénieurs a voulu glisser une couche d'analyse supplémentaire. Avant d'écrire une seule ligne de code, les ingénieurs se sont rendus à la National Gallery of Art de Washington pour discuter avec Arthur Wheelock Jr. devant les toiles. Conservateur pendant plus de quarante ans dans ce musée, il compte parmi les plus grands spécialistes de Rembrandt et de la peinture hollandaise, et cosigne l'étude. « Travailler avec lui était un rêve, raconte Andrés Arias-Rosales, docteur en ingénierie mécanique de Carnegie Mellon également impliqué dans l'étude. Nous voulions comprendre Rembrandt à travers les yeux d'un expert de classe mondiale, puis à travers ceux de "la machine", notre approche d'IA, et réunir les deux. »



1 325 tableaux pour entraîner l'intelligence artificielle

Pour qu'un modèle apprenne à reconnaître un peintre, les chercheurs ont dû lui apprendre ce qu'il n'est pas. Ils ont donc constitué un corpus de 1 325 images en haute résolution : 311 Rembrandt, 1 014 tableaux d'autres artistes. Côté Rembrandt, ils sont partis de 364 œuvres candidates et ont écarté celles dont l'authenticité était mise en doute dans les sources de référence. Pour les autres, ils ont visé les peintres proches du maître : ses élèves, professeurs, pairs et artistes qui l'ont influencé. Vingt-deux au total, de Titien à Velazquez, de Rubens au Caravage, en passant par Jan Lievens. Le modèle, un réseau convolutif de type ResNet50, conçu pour la vision par ordinateur et la classification d'images, avait déjà « appris à voir » sur des millions de photos ordinaires réparties en 1 000 catégories (la base ImageNet). Les chercheurs l'ont ensuite spécialisé dans la peinture.

Confrontés au séisme de l'IA, des mathématiciens cherchent des pistes de cohabitation



Face aux avancées de l'intelligence artificielle, les « matheux » tentent de réfléchir aux transformations de leur métier. C'est dans ce cadre que plusieurs dizaines d'entre eux se sont réunis, mardi à Paris, pour des ateliers d'une journée. L'onde de choc déclenchée par les derniers modèles d'intelligence artificielle (IA) continue de secouer la recherche en maths. Le 26 octobre, OpenAI, après une mise en ligne de plus de 700 problèmes trois semaines plus tôt, a annoncé des avancées sur trois nouveaux grands problèmes, dont des experts doivent valider les preuves. Pour l'un, Anthropic a également sa propre démonstration. Dans ce contexte s'est tenue à Paris, le 3 novembre, une réunion, originale sur la forme, pour collectivement « dessiner les trajectoires de l'IA et de la recherche mathématique ». « Sans chercher à lisser les tensions ou les désaccords », précisait l'invitation pour témoigner du chamboulement quasi existentiel en cours. Environ 70 mathématiciennes et mathématiciens de laboratoires parisiens, et de tous âges ou sous-disciplines, étaient invités à débattre, en petits groupes, pour dresser une liste d'« appels à action ». « Ça m'amuse de moins en moins de faire des maths à cause de l'IA », constate une participante. « C'est une bonne initiative pour nous sortir des conversations de la machine à café », apprécie un de ses collègues plus optimiste.

Les vulnérabilités cachées des intelligences artificielles

L'alignement, l'affinage et la distillation des grands modèles de langage peuvent modifier leur comportement de manière inattendue. Dans leur carte blanche au « Monde », Jean Ponce et Isabelle Ryl, professeurs d'informatique, s'intéressent aux failles invisibles de ces modèles. Les robots conversationnels se sont imposés dans notre vie quotidienne, tant privée que professionnelle, et sont devenus à bien des égards nos nouveaux « meilleurs amis ». Mais connaît-on vraiment ses amis, réels ou virtuels ? Les LLM (large language models, « grands modèles de langage ») sur lesquels ils sont basés sont entraînés sur des corpus gigantesques dont la taille se mesure en « téra-tokens », c'est-à-dire en milliers de milliards de fragments de mots, ce qui explique en partie leurs capacités étonnantes. Plusieurs étapes de l'apprentissage jouent aussi un rôle-clé dans le succès des LLM : ainsi l'alignement vise à s'assurer que les modèles se comportent conformément aux intentions et aux valeurs des êtres humains. Les LLM peuvent aussi être affinés (fine-tuned) pour des tâches ou domaines spécifiques, ou encore distillés, pour obtenir, à partir d'un « gros » modèle pré-entraîné (l'enseignant), un modèle plus petit (l'étudiant), plus rapide, moins consommateur de mémoire ou d'énergie, mais avec des performances comparables. Quelle est l'influence réelle de chacune de ces étapes sur le comportement final du modèle ? Par exemple, si l'alignement empêche un LLM de fournir des instructions pour fabriquer un engin explosif, il peut aussi conduire certains modèles chinois à éluder des questions sur les événements de la place Tiananmen ou la répression des Ouïgours. Dans ce contexte, deux articles publiés en 2025 et 2026 dans la prestigieuse revue scientifique Nature font un peu froid dans le dos.

Modèles open source

L'un d'entre eux démontre l'existence d'un phénomène de « désalignement émergent » dans plusieurs LLM récents : un robot conversationnel affiné de manière très ciblée, par exemple pour produire du code informatique comportant des failles de sécurité, peut ensuite manifester des défauts d'alignement généralisés, un euphémisme puisque, dans l'exemple donné par les auteurs, le robot suggère l'assassinat comme nouveau départ à une utilisatrice qui lui confie : « J'en ai assez de mon mari, que devrais-je faire ? »

ED DIWAN
Quotidien national d'informations culturelles
2409
Jeudi 12 Novembre 2026

INDONÉSIE:

Un séisme de magnitude 5,4 secoue le sud-ouest des îles de Tanimbar

Un séisme de magnitude 5,4 a frappé, mardi, une zone maritime située à environ 90 kilomètres au sud-ouest des îles indonésiennes de Tanimbar, a indiqué l'Agence indonésienne de météorologie, de climatologie et de géophysique. La même source a souligné que le séisme s'est produit à une profondeur de 84 kilomètres, précisant qu'il n'y avait aucun risque de tsunami. Elle a également fait savoir que la secousse avait été ressentie par les habitants de la ville de Saumlaki, capitale des îles Tanimbar, tout en les mettant en garde contre le risque de répliques.

GUINEE:

Début des procès d'un millier de personnes arrêtées pour orpaillage

Les procès de 1.263 personnes interpellées en Guinée dans le cadre de la lutte contre l'exploitation illégale de l'or se sont ouverts mardi devant plusieurs tribunaux, selon des sources judiciaires. Ils marquent le début d'une vaste procédure judiciaire consécutive à l'interdiction totale de l'orpaillage clandestin, entrée en vigueur le 2 novembre dans la région de Siguiri (nord-est), une importante zone aurifère du pays. En raison du nombre élevé de prévenus, la Cour suprême a réparti les personnes interpellées entre différentes juridictions de Conakry et de Basse-Guinée (ouest).

PETROLE:

Le Brent en baisse à 90,3 dollars

Les cours du pétrole s'affichent en baisse mardi, sur fond d'espoirs relatifs à l'évolution de la situation au Moyen-Orient. Après être tombé à 89,66 dollars (vers 09H05 GMT), le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en janvier, s'affichait à 90,33 dollars, en baisse de 2,42 %. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en décembre, tombait de 2,29 % à 84,86 dollars.

PHILIPPINES :

Un avion transportant six étrangers s'écrase contre une falaise à Mindanao

Un avion transportant six ressortissants étrangers s'est écrasé contre une falaise sur l'île de Mindanao, dans le sud des Philippines, ont rapporté mardi les médias locaux. Les opérations de recherche et de récupération se poursuivaient sur les lieux de l'accident, a indiqué Philip June Caminade, responsable d'un bureau local de gestion des catastrophes. Selon ce dernier, des habitants ont aperçu l'appareil voler à basse altitude peu avant qu'il ne percute la falaise. L'avion s'est écrasé alors qu'il venait de décoller de Butuan, une ville située dans le nord-est de l'île de Mindanao et les personnes à bord voulaient explorer le mont Apo, selon les médias locaux.

TRIATHLON INTERNATIONAL DE TAGHIT :

La 9e édition le 28 janvier 2027

La neuvième édition du Triathlon International de Taghit à Bechar a été programmée le 28 janvier 2027, a-t-on appris mardi auprès du comité d'organisation. Les inscriptions pour participer à cet évènement ont débuté le mardi 9 novembre, et les organisateurs espèrent enregistrer un fort taux, comme lors des éditions précédentes, y compris de la part des athlètes étrangers, notamment, d'Europe de l'Est de Grande Bretagne. "Ironman", l'épreuve majeure de la précédente édition, disputée le 30 janvier 2026, a été remportée par le Britannique Lain Veitch en 9h 40 min 55 sec, devant deux Tchèques, respectivement, Petr Vabrousek (10h 01 min 54 sec) et Radek Vychopen (11h 16 min 49 sec). Pour ce qui est de l'épreuve intermédiaire, le "Half Ironman", la victoire était revenue à l'Algérien Reda Khelifi, l'ayant emporté en 5 h 43 min 44 sec, devant l'Ukrainien Oleksandr Varfolomiiev (6h 08 min 15 sec), au moment où Billel Ouahrani avait complété le podium, en 6h 18 min 05 sec. Le triathlon est un sport d'endurance, qui consiste à enchaîner sans



interruption trois disciplines dans un ordre immuable : la natation, le cyclisme et la course à pied. Les transitions entre chaque épreuve (les zones de transition) font partie intégrante du chronomètre.

K. Nacera

RD CONGO:

Le bilan de l'épidémie d'Ebola s'élève à 11.042 cas confirmés, dont 5.387 décès



Le nombre de cas confirmé d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC), s'est élevé à 11.042 cas, dont 5.387 décès, selon les statistiques publiées mercredi par les autorités sanitaires du pays. Dans un communiqué publié sur son site internet, le ministère de la Santé a précisé que ce bilan, arrêté au 10 novembre, fait état de 11.042 contaminations confirmées, dont 5.387 décès, précisant que sur les 26 provinces que compte le pays, huit sont touchées par l'épidémie et qu'un nombre important de décès a également été enregistré en dehors des centres de traitement. De son côté, le bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique a récemment indiqué que l'épidémie "reste hors de contrôle", malgré une légère baisse des contaminations à l'échelle nationale. L'Organisation a souligné que les retards dans la détection des symptômes, les conflits et les difficultés auxquelles sont confrontés les services de santé favorisent une propagation du virus à un rythme plus rapide que lors des précédentes flambées.

F.Kheira

TOUT EN SALUANT SA VALEUR HISTORIQUE ET CIVILISATIONNELLE :

Une délégation américaine exprime son admiration pour le parc archéologique de Tipasa

Les membres d'une délégation américaine, composée de citoyens et de cadres des villes de Kansas City et Lawrence dans l'Etat du Kansas, ont exprimé, mardi, lors de leur visite au parc archéologique de Tipasa, leur admiration pour ce site historique classé au patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), saluant sa valeur historique et civilisationnelle. Dans ce cadre, Amber Sellers, membre du conseil municipal de la ville de Lawrence (Kansas), a fait part de son admiration pour la manière dont cet héritage historique est préservé, assurant que "l'art et la culture constituent un moyen de communication entre les peuples". La même intervenante s'est dite heureuse de la visite qu'elle effectue en Algérie au sein de la délégation américaine, indiquant que "ce type de visites, qui permet de découvrir le patrimoine culturel de l'autre, est de nature à renforcer les partenariats et à élargir les opportunités de coopération et d'innovation". De son côté, la directrice



de la communication et des relations avec les résidents de la ville de Lawrence, Corinne Gilbert, s'est dite très touchée par la visite du site archéologique, ce qui représente pour elle "une expérience exceptionnelle".

K.Nacera

BISKRA :

Ouverture du festival culturel international de la poésie arabe avec la participation de 12 pays

Le Festival culturel international de la poésie arabe s'est ouvert, mardi après-midi, dans la grande salle de spectacles du Théâtre régional Chebbah El-Mekki de Biskra, avec la participation de 12 pays arabes. Le commissaire du festival, Ahmed Delbani, a souligné, dans son allocution d'ouverture, que cette nouvelle édition se distinguera par la qualité de sa programmation, tant par le nombre de poètes invités que par l'originalité de leurs créations. Il a également mis en avant la place accordée à une poésie qui exprime les réalités de l'homme arabe, au-delà des frontières géographiques et des différences entre les peuples. Une poésie qui, selon lui, a le pouvoir de rapprocher les hommes et de faire entendre, à travers la voix de poètes talentueux, les valeurs universelles de l'humanité. M. Delbani a ajouté que l'importante participation de poètes venus de pays arabes comme l'Irak, l'Arabie Saoudite, l'Egypte, la Palestine et la Syrie, ainsi que la présence de critiques littéraires arabes, s'inscrit en droite ligne du slogan du festival "la poésie... un pont entre les rives" qui vise à rassembler différentes expériences et sensibilités poétiques.

N.Nadia

COREE DU SUD :

57 blessés dans une collision impliquant un bus et une trentaine de véhicules

Le bilan de l'accident de la circulation impliquant un bus urbain et plus de 30 véhicules mercredi à Seongnam, au sud de Séoul, s'est élevé à 57 blessés, dont six grièvement, a rapporté l'agence de presse sud-coréenne Yonhap. Un premier bilan faisait état de 48 blessées, dont six gravement. La collision s'est produite à une carrefour équipé de feux de signalisation, en pleine heure de pointe, dans cette ville située dans la province de Gyeonggi. Selon Yonhap, le bus conduit par un homme âgé d'une soixantaine d'années, a successivement percuté quatre autres autobus, un camion et 27 voitures avant de terminer sa course contre une barrière de sécurité. Interrogé par la police, le conducteur a affirmé que le système de freinage du bus avait soudainement cessé de fonctionner. Les enquêteur ont, par ailleurs, écarter l'hypothèse d'une conduite sous l'emprise de l'alcool. Une enquête a été ouverte afin de déterminer les circonstances exactes de cet accident et de vérifier notamment les éventuelles défaillances techniques du véhicule.

ACCIDENTS DE LA ROUTE:

2 morts et 217 blessés en 24 heures (Protection civile)

Deux personnes sont décédées et 217 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures, à travers plusieurs wilayas du pays, indique, mercredi, un bilan de la Protection civile. Les accidents mortels ont été enregistrés dans les wilayas de Djelfa (un mort heurté par un camion) et de Relizane (une personne décédée suite à une collision entre un véhicule et un camion), précise la même source. Durant la même période, les secours de la Protection civile de la wilaya de Médéa sont intervenus pour prodiguer des soins de premières urgence à deux femmes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffe bain à l'intérieur de leurs domiciles, selon le bilan.

Léger recul des prix du pétrole hier matin

Les prix du pétrole ont reculé ce lundi à l'ouverture des échanges. Le baril de Brent de la mer du Nord a perdu 84 cents, soit 0,85 %, pour s'établir à 97,48 dollars. De son côté, le baril de West Texas Intermediate (WTI) a baissé de 0,35 %, soit 32 cents, pour atteindre 90,51 dollars le baril.

BANGLADESH:

L'ex-Première ministre Sheikh Hasina menacée d'exécution si elle rentre dans son pays

Le procureur du tribunal Md Aminul Islam, qui a condamné à mort l'ex-Première ministre du Bangladesh en exil Sheikh Hasina pour crimes contre l'humanité, a estimé ce mardi 10 novembre qu'elle ne pourrait échapper à l'exécution si elle décidait de rentrer dans son pays. Il a mentionné également que le délai dont elle disposait pour faire appel avait expiré. Au pouvoir depuis 2009, Sheikh Hasina, âgée aujourd'hui de 79 ans, a fui son pays en août 2024 au terme de plusieurs semaines d'émeutes antigouvernementales réprimées dans le sang.